



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1946 LUNDI 24 FÉVRIER 2014

Élections locales

Regards croisés sur le recensement administratif spécial



La concertation MAR-PCT



Les partis de la Convention d'appui aux conclusions d'Ewo

Les partis politiques de l'opposition, engagés aux côtés du gouvernement et de la majorité dans les opérations du recensement administratif spécial préluce aux élections locales de cette année, sont divisés sur la poursuite de celles-ci. Ils l'ont exprimé dans deux déclarations séparées publiées respectivement le 15 et le 22 fé-

vrier à Brazzaville. La première, signée par huit partis, dont l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, annonce le refus de ces formations de participer à la certification des résultats du recensement du fait, déclarent-elles, de la rupture du dialogue par le gouvernement dans l'accomplissement consensuel de

cette dernière étape du processus.

La deuxième déclaration émanant de six partis, parmi lesquels le Parti républicain libéral, constate plutôt qu'à ce jour, le gouvernement est demeuré constant dans la mise en œuvre de toutes les opérations du recensement de concert avec toutes les parties.

Ce point de vue est partagé par le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral et le Mouvement action et renouveau, deux partis de la majorité présidentielle qui appellent les partisans de la chaise vide au ressaisissement.

Pages 2 et 3

EXPLOITATION MINIERE

Le gouvernement normalise l'extraction des polymétaux de Mindouli

La société chinoise, Lulu de Mine, a été autorisée à démarrer l'exploitation des Polymétaux de Mpassa-Moubiri de Mindouli, dans le département du Pool, après signature d'une convention avec le gouvernement.

La convention qui normalise l'extraction du zinc et du plomb accorde à la société chinoise des facilités, conformément à la charte des investissements, au Code minier et à toutes les autres formes d'organisation de l'activité économique du Congo.

Page 7

Cinquantenaire de l'amitié sino-congolaise

Denis Sassou N'Guesso inaugure une exposition photos commémorative



Le chef de l'État visitant l'exposition en compagnie de l'ambassadeur de Chine au Congo

La célébration du cinquantième des relations sino-congolaises, le 22 février, a donné lieu à l'inauguration, par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, d'une exposition photos souvenir qui retrace les moments forts de la longue marche entreprise par le Congo et la Chine depuis le 22 février 1964. Ce vernissage qui se poursuivra au ministère des Affaires étrangères, jette un regard rétrospectif sur le demi-siècle d'une coopération fructueuse et mutuellement bénéfique, donne un aperçu des différentes visites de travail et missions officielles effectuées par des dirigeants congolais et chinois dans les deux pays.

«Le partenariat sino-congolais dont le Congo constitue un maillon, réunit aujourd'hui toutes les conditions favorables à l'émergence de nouvelles forces politiques et économiques sur la scène internationale», a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Basile Ikouebé à l'ouverture de l'exposition.

Page 13

ÉDITORIAL

Exemplaire !

Page 2

Circulation routière. Vers l'institution d'une pénalité pour les injures au volant

Face aux injures souvent proférées par les chauffeurs entre eux pendant la circulation, la police envisage d'instituer, conformément à la loi, une pénalité pour mettre un terme à ces travers.

Page 11

ÉDITORIAL

Exemplaire !

Au lendemain de la célébration du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, il n'est pas inutile de revenir un instant sur le caractère exemplaire d'un partenariat qui résista aux atteintes du temps et qui prend aujourd'hui une nouvelle dimension. Lorsque l'on se réfère, en effet, aux troubles qui ont marqué ce demi-siècle pour nos deux pays, on ne peut qu'être impressionné par la constance de ces relations. Bien au-delà de la politique, elle témoigne d'une convergence de vues qui laisse bien augurer de l'avenir.

Il est de bon ton, au sein de la communauté internationale, de considérer l'intérêt que la Chine porte à l'Afrique comme un phénomène passager, provoqué par la seule nécessité d'assurer la sécurité de ses approvisionnements en matières premières. Mais nous savons bien, nous, qu'au-delà de ce souci légitime, les Chinois ont pris bien avant les autres grandes puissances la juste mesure du puissant mouvement qui projette l'Afrique en avant. Et qu'ils entendent accompagner cette émergence dans tous les domaines, en commençant, bien sûr, par la construction des grandes infrastructures de communication, mais en étendant leurs activités bien au-delà de ce secteur.

Nous en savons quelque chose, nous autres Congolais, qui voyons la Chine s'intéresser aux activités les plus diverses, allant même jusqu'à s'interroger sur l'opportunité de lancer depuis Brazzaville une version française de son quotidien international *China Daily*. Un projet qui, s'il voit effectivement le jour, démontrera la volonté des autorités chinoises de faire mieux connaître des Africains les actions qu'elles mènent au plan mondial pour affirmer leur présence. Un projet que nous soutenons nous-mêmes activement et qui affirmerait un peu plus nettement encore le rôle du Congo dans la communication mondiale.

Si l'on en juge à partir du bilan que l'on peut aujourd'hui dresser des cinquante premières années de la coopération entre nos deux pays, le demi-siècle qui débute aujourd'hui devrait se révéler plus riche encore. Qui, honnêtement, songerait à s'en plaindre ?

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

La Convention d'appui aux conclusions d'Ewo apprécie positivement l'opération

À la faveur du point de presse organisé le 22 février à Brazzaville, les partis politiques de l'opposition réunis au sein de la Convention d'appui aux conclusions d'Ewo réaffirment leur engagement au processus du recensement administratif spécial qui arrivera à terme sous peu.

Ces formations politiques justifient leur position par le fait qu'à l'issue de la réunion du 16 janvier 2014 avec le gouvernement, il a été rappelé que la certification et la validation des listes définitives sont du ressort des commissions locales mises en place de manière paritaire, conformément à l'article 22 du décret 2013-163 du 3 mai 2013 portant organisation du recensement administratif spécial.

Après cette rencontre, ont-ils précisé, le gouvernement et les acteurs du pro-

cessus de Dolisie ont retenu de se retrouver à une date prochaine fixée à la suite du travail de synthèse des listes que la coordination du recensement administratif spécial mettra à leur disposition.

À la date d'aujourd'hui, les partis politiques de l'opposition républicaine, membres de la Convention, ne se sentent pas abusés ou trahis par le gouvernement dans sa constance à donner suite à la réunion du 16 janvier. En effet, selon ce groupe de partis, les instructions ont été données au comité technique du recensement de produire un travail dans ce sens. Chose à laquelle le comité technique s'attèle, à en croire leurs représentants désignés de façon paritaire dans ces organes.

Au regard de l'importance accordée par le peuple à ce processus, les partis poli-

tiques membres de la Convention d'appui aux conclusions d'Ewo condamnent l'attitude non républicaine d'une partie de l'opposition qui s'est désengagée du processus.

Ils souhaitent la poursuite des opérations tout en se réservant un droit d'inventaire à la fin du processus. Ceci, en vue de fixer l'opinion sur la qualité finale du recensement administratif spécial dans sa marge d'erreur tolérable. Ces formations politiques recommandent l'opinion que les recommandations restantes de Dolisie s'effectueraient de façon graduelle parce que les conditions de leur mise en œuvre sont en pourparlers.

Les partis constituant la Convention d'appui aux conclusions d'Ewo sont : PRL, CDR, PAD, CNR, URC et MIS.

Roger Ngombé

Roland Bouiti Viaudo invite l'opposition républicaine à se ressaisir

À l'issue de la séance de travail que le Mouvement action et renouveau (MAR) a tenue, le 20 février, avec le Parti congolais du travail (PCT), son président, Roland Bouiti Viaudo, a déclaré à la presse que les partis de l'opposition républicaine avaient le devoir patriotique de participer aux commissions techniques chargées de certifier les résultats du recensement administratif spécial.

«Il serait regrettable que les partis de l'opposition républicaine campent sur leur décision. Dolisie tout comme Ewo ont été des cadres de concertation des acteurs sociaux politiques du Congo et nous avons toujours cherché le consensus et privilégié le dialogue au cours de ces rencontres. Nous invitons donc les amis des partis politiques de l'opposition républicaine, qui ont pris la décision de se retirer des commissions chargées de certifier les résultats, de revenir à la table de discussions pour présenter leurs doléances et leurs observations», a-t-il proposé.

Parlant des conclusions de la séance de travail avec le PCT, le président du MAR a rappelé que son parti était un partenaire politique du PCT depuis plusieurs années. La rencontre de ce jour, a-t-il ajouté, avait pour objectif, entre autres, de faire le point sur leur partenariat. Roland Bouiti Viaudo a affirmé qu'après les échanges, le MAR s'était réjoui de l'excellence des relations entre les deux partis.

Par ailleurs, a-t-il dit, les deux organisations politiques ont passé en revue les perspectives d'avenir marquées essentiellement par les différentes consultations électorales qui pointent à l'horizon, des élections locales jusqu'aux présidentielles en passant par les sénatoriales.

Remous autour de la certification des résultats du recensement administratif spécial

Rappelons que les partis de l'opposition républicaine ont arrêté de siéger dans les commissions chargées de certifier les résultats du recensement administratif au motif

que la coordination de cette opération avait décidé de faire certifier les résultats par les commissions locales alors que les partis de l'opposition attendaient de les examiner et d'en débattre avec le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Les partis de l'opposition considèrent ce geste comme une rupture du dialogue et un mépris à leur égard. Ils ont rappelé qu'il avait été convenu consensuellement que la validation des résultats définitifs du recensement administratif spécial se ferait au cas par cas par l'administration centrale et les états-majors des partis politiques ayant pris part à la concertation politique de Dolisie afin de la crédibiliser.

Les partis de l'opposition républicaine ayant suspendu leur participation aux commissions de certification des résultats du recensement administratif sont l'UPads, le RFD, Convergence citoyenne, le MUST, l'UPDC, le CAR, le MNLC et le JUR.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe -

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas

Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mplla), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mplla), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Le M.C.D.D.I salue le travail en cours de réalisation

Réuni en session ordinaire le 21 février à Brazzaville, le bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement Intégral (M.C.D.D.I) a salué le processus du recensement administratif spécial en cours dans le pays.

Le M.C.D.D.I qui se dit partie prenante à ce processus, constate que les différentes commissions locales accomplissent leurs missions dans la stricte conformité aux guides et autres documents élaborés par la sous-commission méthodologie et collecte des données du comité technique telle que visée à l'article 15 décret 2013-163.

Le MCDDI souligne quelques manquements tels que : l'égaré de certaines monographies, le comportement opportuniste des opérateurs de saisie des listes, ce qui retarde la cadence du travail.

Plus loin, le MCDDI constate avec satisfaction que le dialogue politique instauré par le président de la République est porteur de paix et contribue à préserver l'unité nationale. De même que l'application intégrale des recommandations de la concertation

politique de Dolisie devraient assurément éviter au pays des conflits liés aux élections.

Le bulletin unique jugé moins onéreux et un frein à la fraude

Le Mcddi s'est aussi prononcé sur les cartes d'électeurs biométriques avec photos qui,

un palliatif irréfutable à la fraude par l'achat des bulletins ou des candidats concurrents au sortir des bureaux de vote. Il est aussi une solution avérée au déséquilibre, à l'absence ou à l'insuffisance des bulletins de certains candidats comme on l'a souvent déploré dans les



Les membres du bureau exécutif national lors de la réunion

avec le temps, vont grever les finances publiques. À la place, il recommande l'usage du bulletin unique dès les prochaines élections locales.

En effet, selon ce parti, le bulletin unique a la vertu d'être

bureaux de vote au cours des derniers scrutins. Le bulletin unique préservera les Congolais des dérives électorales rétrogrades et déshonorantes.

Jean-Jacques Koubemba

PÊCHE ET AQUACULTURE

Des Allemands choisissent la pisciculture intégrée au Congo

Le projet présenté au ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambéléla, le 21 février à Brazzaville, consistera à créer de grandes fermes modernes d'aquaculture de poissons au Congo dans le but d'augmenter considérablement l'offre halieutique.



Bernard Tchibambéléla s'entretenant avec la délégation d'hommes d'affaires allemands. (© Adiac)

Les discussions entre le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture et les investisseurs allemands ont tourné autour de la création éventuelle de grandes fermes d'aquaculture de poissons au Congo. «Le propos avec le ministre était de lui présenter le projet d'aquaculture et d'élevage de poissons. Nous avons discuté pour la création d'une ferme moderne d'aquaculture de poissons», a souligné Joshua Nxumalo, qui conduisait la délégation allemande.

En effet, d'après les discussions, la première ferme pilote, dont les études de faisabilité pourront être amorcées le plus rapidement possible, sera érigée dans la zone de Kintélé, en allant vers Maloukou-Tréchet, à la sortie nord de Brazzaville. Celle-ci servira dans un premier temps de centre névralgique pour produire aussi bien des alevins que des aliments pour poissons, lesquels permettront d'alimenter l'ensemble des fermes secondaires implantées sur l'ensemble du territoire national. L'objectif du projet est de stimuler le secteur halieutique congolais, car il s'agira de produire environ 20 000 tonnes de poissons par année,

pour 5 000 emplois directs à créer. Ayant saisi le bien-fondé du projet, le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambéléla, y a tout de suite adhéré, d'autant plus qu'il viendra en appoint de l'un des projets de son département inscrit dans la feuille de route. Il s'agit notamment du projet Mille Étangs dans chaque de département, dont le but fondamental est de produire davantage de poisson pour le marché national, moins cher, donc à la portée de toutes les bourses.

Cette vision du ministre de la Pêche et de l'Aquaculture s'inscrit dans le cadre de la lutte acharnée contre la faim, mais également dans le cadre de la prévention de l'extinction avérée du poisson dans le monde à l'horizon 2040. «D'après une étude, en 2040 le dernier poisson dans le monde sera capturé», a souligné un des pisciculteurs allemands reçus par le ministre. Pour convaincre le ministre du travail que leur société fait, les investisseurs allemands l'ont invité à effectuer une visite de travail en Allemagne.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

PCT-MPLA : une amitié de quarante ans

Le propos du chef de la délégation du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) reçue par les responsables du Parti congolais du travail (PCT), le 19 février à Brazzaville, était révélateur d'un état d'esprit: «Nous demandons à la presse amie du Congo de transmettre le message au peuple congolais et au monde entier que le Congo et l'Angola sont décidés à revenir au niveau des relations qu'ils unissaient lors de la lutte de l'Angola», déclarait en substance le membre du bureau politique chargé des relations extérieures du MPLA, Afonso Van Dunem Mbinda.

Brazzaville et Luanda étaient-elles donc en froid depuis un moment qui est apparu un peu long, voire inquiétant ? Quelles en étaient les causes ? Il n'est pas évident que l'on trouve d'emblée des réponses suffisamment étayées à ces questions qui ont pu occuper les conversations dans les deux capitales du Congo et de l'Angola depuis quelque temps. À l'évidence, la déclaration du dirigeant du MPLA donne un sens aux

interrogations formulées plus haut. Elle renseigne aussi sur la volonté des deux partis au pouvoir à Luanda et Brazzaville de renouer un dialogue que plombait un silence assourdissant.

Il est loin le temps où la tenue à Luanda comme à Brazzaville du congrès de l'un des deux ex-partis marxistes de la sous-région drainait de nombreux invités de délégations amies, qui se signalaient alors par de longues déclamations fortement ovationnées. La flamme révolutionnaire passée, le moment est-il peut-être venu, pour le PCT et le MPLA que lie une amitié vieille de près de quarante ans, d'associer leurs efforts à ceux de leurs gouvernements respectifs décidés à se fréquenter plus régulièrement et de peser sur l'action des deux exécutifs dans la mise en œuvre des politiques de résolution des problèmes quotidiens des populations congolaise et angolaise ?

Il est certain que l'un des tourments à l'origine de frictions dévoilées ou non entre Luanda et Brazzaville est celui de

la sécurité de leurs frontières communes. Sur une plus large échelle, d'ailleurs, cette question des frontières est devenue un véritable casse-tête pour plusieurs pays africains. Les conflits internes aux États en sont la cause, l'émergence de réseaux criminels dotés de puissants moyens qui n'hésitent pas à braver les pouvoirs publics et à en déstabiliser les institutions n'y est pas étrangère. Pour ce qui concerne l'Angola et le Congo, la frontière cabindaïse semble mobiliser les attentions, la corde sensible étant notamment l'activisme des mouvements indépendantistes cabindaïses.

Au lieu de se jeter la pierre, de passer des mois et des mois sans plus s'adresser la parole, les deux pays devront plutôt intensifier le dialogue entre eux, mais également à l'intérieur de leurs frontières pour briser le cycle des soupçons. Reçu en audience par le président Denis Sassou-N'Guesso le 14 février, le ministre angolais des Affaires étrangères, Georges Rebelo Pinto Chicoti, signalait la tenue imminente de rencon-

tres entre les experts des deux pays dans le but, disait-il, de « renforcer la coopération bilatérale ». En choisissant d'organiser ces retrouvailles à Cabinda et Pointe-Noire, les autorités angolaises et congolaises savent d'avance la place que tiennent ces villes dans le brassage des citoyens des deux pays. Au bout de leurs réunions de haut niveau, peut-être réaliseront-elles combien ce brassage est fort, et combien la meilleure façon d'en dénicher les écheveaux puisera toujours dans la concertation.

Le 19 février, les «camarades» du PCT et du MPLA s'étaient aussi mis en devoir de se rappeler les moments qu'ils passèrent ensemble du temps de la lutte de libération engagée par l'Angola. Eux ou leurs prédécesseurs à tout le moins. Comme de bons vieux amis, comme un couple sur la rupture, ils se sont dit à quoi bon ? Officiellement en tout cas, entre les deux partis, il y avait longtemps que des échanges de ce type s'étaient produits. Quarante ans d'estime, ce n'est pas rien!

Gankama N'Siah



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N° FPA/COG/ 5598
Date limite de dépôt des dossiers : 07 Mars 2014 à 16h00
Titre du poste : Chargé de Programme Suivi/Evaluation
Type de contrat/Grade/Durée : FT/ICS 9-NOB /un (1) an renouvelable dont trois mois probatoires
Lieu d'affectation : Brazzaville avec possibilité de déplacement à l'intérieur du pays

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération au Congo (2014 – 2018), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) cherche un Chargé de Suivi et Evaluation pour son Bureau de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée initiale d'un (1) an, dont trois (3) mois probatoire.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est un organe de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de populations dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

Description des tâches

Sous l'autorité du Représentant Résident, et par délégation, sous la supervision de l'Assistant Représentant, le/la Chargé(e) de Programme en Suivi/Evaluation, contribue de façon substantielle au suivi et à l'évaluation des activités techniques, institutionnelles et organisationnelles du programme-pays UNFPA. Il/elle contribue à la gestion des activités dans les domaines de Population et Développement, Santé de la Reproduction, des jeunes, Genre et Droits. Il/elle analyse et évalue les politiques, les tendances socio-économiques, et contribue à la formulation, l'évaluation des programmes conjoints et des cadres stratégiques et programmes de développement ; il/elle est chargé (e) d'appuyer le renforcement des activités de l'UNFPA dans le pays en veillant à l'intégration des interventions appuyées l'UNFPA, dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les politiques et programmes de santé, de population et de développement, genre et droits humains. Il/elle joue le rôle de facilitateur dans le partage de connaissance et d'expériences et dans le domaine du suivi et évaluation des programmes et projets, à l'intérieur du bureau d'une part, et entre UNFPA et ses partenaires, d'autre part.

Le/la Chargé(e) de suivi et évaluation facilite le travail des consultants et Experts, ainsi que des Conseillers Régionaux et Conseillers Techniques principaux, il/elle collabore avec les partenaires du gouvernement, les agences multi et bilatérales, les agences du système des Nations Unies, la société civile, et les autres partenaires au développement, pour l'atteinte des objectifs de l'UNFPA ; en tant que membre à part entière de l'Equipe Programme de l'UNFPA, le/la Chargé(e) de Programme aura à accomplir les tâches suivantes :

1) Participer à la conception, à l'élaboration de la méthodologie et la planification des analyses de situation, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme-pays, ainsi que de toutes les recherches pertinentes y afférentes ; faire la promotion de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils de collecte de données, de suivi/évaluation des interventions, projets et programmes ;

2) Concevoir une méthodologie et des outils de collecte des données nécessaires à l'actualisation et au suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du bureau (Office Management Plan) et à l'élaboration du rapport annuel du Bureau (COAR) ; contribuer à l'alimentation des bases de données de l'ensemble du programme d'assistance de l'UNFPA au Congo, et des autres unités de l'UNFPA ;

3) Concevoir et gérer une base de données intégrée de suivi/évaluation du programme ; produire, mettre à jour les tableaux de bord et rédiger les documents de synthèse pertinents qui mettent en exergue les indicateurs clés du programme en tenant compte des documents nationaux, internationaux, régionaux de référence (OMO, P NCIPD, NEP AD, DSRP) pour les rendre disponibles et accessibles aux parties prenantes du programme partenaires, structures de mises en œuvres et bénéficiaires ;

4) Contribuer à la préparation, à l'organisation, et participer aux réunions statutaires du Programme (trimestrielles, annuelles) ; coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations émanant de toutes les réunions statutaires, les rapports d'activités, les missions, les évaluations, les recherches et les audits ; apprécier de façon systématique et objective l'atteinte des résultats ; participer aux visites de terrain et aux missions d'évaluation et préparer les contributions régulières aux rapports sur l'état d'avancement des interventions et des projets ; analyser les facteurs affectant l'atteinte des résultats, recommander des actions de correction et faire le suivi de ces recommandations

5) Faciliter le suivi par les autres chargés de programme des plans d'activités placés sous leur responsabilité ; rendre disponible des données cartographiées sur la réalisation du programme dans les zones d'intervention ; rendre disponibles des informations actualisées sur les consultants nationaux, les intervenants dans le domaine de populations et de développement, santé de la reproduction, genre, culture et droit ;

6) favoriser l'amélioration et l'harmonisation du contenu des outils de suivi/évaluation ; élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des équipes techniques du programme de l'UNFPA en suivi et évaluation ; promouvoir l'utilisation des outils et les approches de S&E auprès des agents de mise en œuvre (structures gouvernementales, ONGs, etc) partenaires du programme ;

7) Participer pour le compte du Bureau, aux réunions techniques préparatoires des grandes enquêtes (EDSC, ESP, etc.), aux recensements démographiques, et aux réunions de planification du programme statistique nécessaires pour la gestion du programme pays et la réactualisation de la base de données pour le développement dans le contexte de la réduction de la pauvreté

8) Participer activement au sein du Groupe Programme des Nations à la mise en œuvre des mécanismes de suivi et évaluation de l'UNDAF ; appuyer le programme de suivi et évaluation de l'UNDAF et des plans de travail conjoint de l'UNCT ; animer le groupe suivi et évaluation du système des Nations Unies

9) Accomplir toutes autres tâches que le superviseur jugera utile de lui confier.

Qualifications requises

- Etre titulaire au moins d'un diplôme (Bac + 5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, ou tout autre domaine similaire ;
 - Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine du suivi/évaluation ;
 - Avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel national ;
 - Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ;
 - La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologiques/statistiques (SPSS, EpilInfo) ou système d'informations géographique (MapInfo, ArcGIS, etc.) est un plus ;
 - Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...) ;
 - Avoir une maîtrise du Français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en Anglais (niveau intermédiaire).
- Autres conditions

Nous recherchons les candidats qui ont :

- La capacité de conduire le plaidoyer et promouvoir une approche programme, axée sur les grandes orientations de politiques de développement, et de réduction de la pauvreté ;
- L'esprit d'initiative, le sens de l'innovation et du marketing des nouvelles approches et de nouvelles idées ;
- De bonnes aptitudes en relations publiques ;
- Une intégrité, un engagement et une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses ;
- Les compétences pour la gestion des relations humaines, la communication et le développement des individus ;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique, et une capacité de gestion axée sur les résultats ;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite
- Une disposition à travailler sous pression.

Dossier de candidature

- Composition

- o Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de références ;
- o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par email ou retrait au Siège UNFPA Congo) ;
- o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux) ;
- Lieu de dépôt : Bureau de l'UNFPA, rue Crampel (en face de la BDEAC). Vos dossiers seront adressés à UNFPA, sous pli fermé, à l'attention de :
Madame la Représentante de l'UNFPA Congo
Candidature n°FPA/COG/5598 «Chargé de Programme en Suivi et Evaluation»
Rue Crampel (en face de la BDEAC) – BP 19012
Brazzaville – République du Congo, Téléphone : (+242) 05 521 67 00
(N.B : Nos Bureaux sont ouverts du lundi à vendredi de 08h à 16 h)
Fait à Brazzaville, le 06 Février 2014

Barabara LAURENCEAU
Représentante e Résidente de l'UNFPA au Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Les techniques modernes de communication et les réseaux sociaux permettent d'atteindre immédiatement un public considérable. Le péril est là.»

Robert Badinter, avocat, ancien ministre et président du conseil constitutionnel, Le Parisien, le 1er février 2014

□ «Le modèle agricole italien, basé sur l'entreprise familiale, s'adapte bien au modèle agricole africain. Si nous pouvions transmettre l'excellence italienne à l'agriculture africaine, nous pourrions donner lieu à un modèle de référence.»

Mario Giro, sous-secrétaire du ministère des Affaires étrangères, 37e Conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole, FIDA.

□ «Changer l'infrastructure transformera l'Afrique et lui fera atteindre des taux de croissance comparables à ceux des marchés asiatiques.»

Tas Anvaripour, directrice du développement des affaires à la Banque africaine de développement (BAD), dans African business n°32 mars-avril 2014.

□ «La culture, c'est l'avenir, c'est le redressement, c'est l'instrument de l'émancipation et le moyen de faire une société pour tous.»

François Hollande, président français, L'Humanité, 7 février 2014.

□ «Pour lutter contre l'illettrisme, il faut revenir d'urgence aux méthodes classiques et arrêter de caresser les élèves dans le sens du poil.»

Natacha Polony, journaliste et essayiste française, spécialisée dans le domaine de l'éducation, Le Figaro le 14/02/2014

TRANSPARENCE

Le 5^e rapport ITIE-Congo relève la cohérence des chiffres

Nonobstant quelques rares défaillances observées par l'administrateur indépendant, qui a examiné le dossier du Congo, une cohérence a été notée dans les paiements effectués par les entreprises extractives et les montants encaissés par l'État et versés au Trésor public.

C'est la principale conclusion qui ressort de la présentation, le 20 février à Brazzaville du 5^{ème} rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) sur les revenus pétroliers et miniers exercice 2012. Réalisés par le cabinet Fair Links, les travaux préliminaires qui ont abouti à l'élaboration définitive de ce document, ont consisté à collecter, rapprocher et compiler l'ensemble des données des paiements.

Il s'agit, en effet, des paiements déclarés versés à l'État par les entreprises extractives pétrolières et minières inscrites courant 2012, ainsi que des paiements reçus par l'État de la part de ces mêmes sociétés. De façon plus technique le travail de l'administrateur indépendant a consisté à faire les rapprochements en volume et en numéraires pour contrôler à la fois des flux déclarés et les différentes taxes d'impôts payées courant cette année.

À l'issue des travaux de rapprochement de l'audit, il ressort que le montant cumulé des écarts avérés entre les déclarations de l'État et celles faites par les entreprises extractives d'hydrocarbures n'est pas significatif. Ce qui a permis à l'administrateur indépendant de déduire que les parts d'hydrocarbures transférées à l'État congolais, sous différentes

formes de partage ou d'impôts payés en volume, en 2012, se sont élevées à 53 millions de barils.

38% du montant encaissé destiné aux infrastructures. Sur les 53 millions de barils produits en 2012, 18 millions, équivalant à 1000 milliards FCFA, soit 38% du montant, ont été affectés au financement des projets d'infrastructures. 26,7 millions de barils, équivalant à 1400 milliards

évaluée à plus de 2500 milliards FCFA, montant en légère régression par rapport à l'année 2011. S'agissant du secteur minier, qui intègre lui aussi le secteur des hydrocarbures, bien encore faible, d'après ce cabinet d'audit, la production en 2012, s'est élevée à 1,4 millions FCFA. Soit environ 0,04% de contribution au budget de l'État.

Malgré une bonne appréciation par le cabinet d'audit, le rapport



Florent Michel Okoko et Christian Mounzéo présentant le rapport ITIE (photo adiac)

FCFA ont servi au financement du budget de l'État et 6 millions de barils, évalués à 306 milliards FCFA, ont été dégagés en faveur de la Congolaise de raffinage (CORAF), dans le cadre du contrat de performance.

Cependant, 2,3 millions de barils correspondent aux variations de stocks d'equity crud de l'État, qui sous-entend la différence entre les droits à l'enlèvement et les enlèvements effectifs de l'État, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012.

En 2012 toujours, les impôts en numéraire perçus par l'État se sont élevés à 175 milliards FCFA.

Contribution des hydrocarbures : 2500 milliards FCFA

En résumé, la contribution du secteur des hydrocarbures aux revenus du pays en 2012, a été

ITIE-Congo 2012 a montré quelques défaillances. Au nombre de celles-ci, l'absence d'une cadastre actualisée ; l'absence totale de la nomenclature fiscale spécifique au secteur extractif ; l'implication de certains acteurs dans le processus ITIE et une traçabilité insuffisante des projets sociaux par la direction générale des hydrocarbures. L'administrateur indépendant a saisi l'occasion pour faire des recommandations.

Le 5^e rapport ITIE a été co-présenté à la presse, aux cellules de communication des ministères et autres, par Florent Michel Okoko, président de l'ITIE-Congo et Christian Mounzéo, vice-président de cette institution, en présence de quelques diplomates accrédités au Congo.

Firmin Oyé

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter





FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.

Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangaï	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !



EXPLOITATION MINIÈRE

Lulu de Mine formalise son exploitation

La société chinoise évoluant au Congo détient tous les moyens pour expédier les polymétaux extraits du département du Pool.

Le président-directeur général de la société Lulu de Mine, Zou Delyn, a signé le 21 février la convention d'exploitation minière relative aux polymétaux de Mpassa Moubiri et de Mindouli dans le Pool. Le document a été paraphé conjointement avec le gouvernement du Congo, représenté par le ministre des Finances, Gilbert Ondongo, et le ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba.

Ce document normalise l'extraction des polymétaux dans cette région du Congo. En effet, sans même attendre la convention donnant droit à la véritable exploitation, la société chinoise avait déjà commencé à extraire massivement et à expédier différents produits.

«Après sept ans d'effort, notre société, Lulu de Mine, a exporté 1 100 tonnes de minerais de zinc et de plomb en février 2014. Cette exportation repré-



Échange de parapheurs entre les deux parties

sente un jalon historique de la société ainsi qu'un grand progrès dans le cadre de l'exportation minière du Congo», a indiqué Zou Delyn.

Le projet, qui entre dans sa phase la plus décisive, donne satisfaction à tous, notamment au ministre des Mines et de la Géologie. Selon Pierre Oba, il est accordé à la société chinoise des

facilités, conformément à la charte des investissements, au Code minier et à toutes les autres formes d'organisation de l'activité économique du Congo. «Nous avons une charte d'investissement avec des avantages réservés aux entreprises. Nous ferons en sorte que la société en profite notamment au niveau des impôts, des droits

de douane réduits ou exonérés, afin de lui permettre de prendre son envol», a assuré Gilbert Ondongo.

La prochaine étape est la construction de la mine et de l'usine à Mindouli, afin que l'entreprise se place dans les conditions d'une exportation industrielle, grâce aux indices de bonne qualité du minerai.

En termes d'emplois, Lulu de Mine offre déjà pour 2014 trois cents postes aux habitants de la contrée et compte augmenter ce nombre à 500 l'année prochaine. Elle prévoit de construire dix puits pour les villages de la zone minière afin d'aider les populations à s'approvisionner en eau potable.

Dans la même optique, la société compte construire une école primaire à Mpassa et créer une fondation pour les enfants n'ayant pas la possibilité d'aller à l'école. Lulu pense aussi s'investir dans l'entretien des routes pour fluidifier la circulation dans la région. Bref, la société s'engage à contribuer à l'économie locale. «La société Lulu de Mine et ses effectifs respectent et respecteront strictement les lois et les règlements congolais. Nous augmenterons au fur et à mesure nos investissements sociaux pour apporter notre contribution au développement économique et social du Congo», a conclu Zou Delyn.

Nancy France Loutoumba

ENVIRONNEMENT

Plus de quatorze mille eucalyptus plantés au PK45

Le personnel de la présidence de la République conduite par son secrétaire général, Jean-Baptiste Ondaye, a mené le 21 février, au PK 45, une campagne de plantation d'arbres.

14 280 eucalyptus ont été ensemencés sur un terrain de 10 hectares, situé à Bambou Mingali, dans le district d'Igné. Dénommée «Campagne de plantation des institutions», cette opération vise à contribuer à la concrétisation du Programme national d'afforestation et reboisement (Pronar), un projet écologique initié par le gouvernement. Celui-ci vise à mettre en place un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières à l'horizon 2025. «Cette campagne, qui commence avec la présidence, va se poursuivre avec d'autres institutions de la République. Elle intègre la stratégie élaborée par la coordination du Pronar pour sa mise en œuvre», a déclaré la coordonnatrice du programme, Rosalie Matondo. Elle a souligné que cette stratégie prévoit, entre autres, la participation des petits planteurs dans l'effort national de reboisement à hauteur de 10% de la superficie totale.

Mis en place en 2011, le Pronar a pour objectif, entre autres, de créer des plantations forestières domaniales et privées à grande échelle avec des espaces exotiques et locaux de forêts denses. Il vise également à promouvoir en milieu rural de nouvelles filières économiques et industrielles basées sur les activités forestières en vue de contribuer à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement à travers la création d'emplois, la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ

Les femmes médecins du Congo se réunissent en association

L'assemblée générale tenue le vendredi 22 février à Brazzaville en l'auditorium du CHU a permis à l'association qui se réorganise de poursuivre la réflexion sur sa contribution à l'amélioration de la santé au Congo et de projeter son lancement officiel prévu courant mai.

Une heure et demie, c'est le temps qu'a duré cette assemblée générale expéditive de l'Association des femmes médecins du Congo. En réalité, les documents ayant déjà été adoptés lors d'une précédente réunion tenue en mai de l'année dernière, il ne restait plus qu'à étudier quelques détails, vérifier si des consœurs avaient rejoint l'association et surtout décider de la date du lancement officiel de la structure qui se veut nationale.

Le mois de mai 2014 a été choisi par consensus. Mais l'association n'attendra pas cette date pour peaufiner ses objectifs, assurer sa campagne d'adhésion des membres et se faire connaître. Sur place, d'ailleurs, des médecins nouvellement informés ont signé leur fiche d'engagement et ont rejoint les objectifs de l'association. Il s'agit, en effet, de permettre aux femmes médecins d'apporter leur contribution à l'amélioration de la santé des collectivités en République du Congo.

De façon générale, l'association, a dit son secrétaire général, le Dr. Alima Sabaye, pédiatre à la maternité du CHU de Brazzaville, «voudrait participer à la redynamisa-

tion des structures sanitaires s'occupant de la santé de la femme et de l'enfant. Elle vise également à initier des projets de recherche sur la santé de la femme et de l'enfant, informer et éduquer les femmes et les enfants sur les moyens de protéger leur propre santé et promouvoir l'accès et l'utilisation des services de santé à la femme et à l'enfant.»

participé à cette assemblée générale qui comportait plusieurs points inscrits à l'ordre du jour. Passant en revue les points importants de la vie d'un médecin, le Dr Yvonne Datse, chirurgien à la retraite et vice-présidente de l'association, a invité les femmes à s'inscrire à l'ordre national des médecins. «Tout médecin doit être inscrit à l'ordre, car tout peut arri-

«Dans les spécialités, c'est encore plus faible», a-t-elle rappelé, invitant les consœurs au sursaut. Même son de cloche chez le Dr Marie Franck-Purhucence, conseiller du chef de l'État à la santé, qui estime que «c'est l'occasion donnée aux femmes médecins de s'exprimer dans les différents domaines liés à l'exercice de leur métier. En tant que



Le présidium des travaux de l'assemblée générale. (© DR)

L'association, a complété la secrétaire générale adjointe, le Dr. Simone Loubienga, «veillera à l'application des lois et recommandations prises au niveau national et international sur la santé de la femme et de l'enfant tout en collaborant avec les ONG, organismes nationaux, internationaux, et d'autres associations».

Permettre aux femmes de s'exprimer sur les questions de santé
Une trentaine de médecins ont

ver dans l'exercice de notre métier. L'ordre est notre arbitre et notre juge», a-t-elle confié.

Se félicitant par ailleurs de ce que l'on compte désormais plusieurs femmes médecins au Congo, le Dr

«Tout médecin doit être inscrit à l'ordre, car tout peut arriver dans l'exercice de notre métier. L'ordre est notre arbitre et notre juge»

Yvonne Datse a rappelé que le quota restait tout de même faible.

professionnelles, elles pourront également donner des avis sur des dossiers du gouvernement. Je suis contente qu'enfin nous ayons une association de femmes médecins.»

«Le train est en marche. Les femmes médecins vont montrer de quoi elles sont capables du point de vue associatif», a lancé le Dr Carmen Matoko, de l'hôpital de base de Talangai.

Quentin Loubou

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Extraordinaire

Avis de Convocation

Les actionnaires de la Société ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, le lundi 3 mars 2014 à 10 heures à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations de la « Securities and Exchange Commission » du Nigeria relatives à l'amélioration de la gouvernance de la société.
2. Adoption d'une nouvelle résolution relative à la mobilisation de fonds.
3. Reconstitution du Conseil d'Administration.
4. Modification des Statuts pour:
 - a) Inclure un article sur les fusions, acquisitions et cessions d'actifs;
 - b) Réduire le nombre maximum d'administrateurs;
 - c) Limiter le mandat des administrateurs;
 - d) Réviser le quorum requis pour les réunions du Conseil d'Administration.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 7 février 2014
Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. AYIM
Secrétaire Général

SANTÉ PUBLIQUE

Les syndicats soucieux des nouvelles réformes

Le 30 décembre 2013, huit décrets créant six directions générales au sein du ministère de la Santé ont été publiés. Pour analyser l'impact de ces changements quant à l'organisation future de ce secteur, le syndicat des travailleurs de la santé et de la population, dénommé Dynamique Santé Action (DYSAAC) a organisé, ce jeudi 20 février, une réunion extraordinaire dans les locaux du Centre national de transfusion sanguine.

Selon le président de cette organisation, Roger Rutch Nazaire Issié, cette retrouvaille est spéciale qui marque l'ouverture de leurs activités pour l'année 2014. Elle a permis aux membres de la coordination syndicale de Brazzaville et ceux des établissements sous tutelle (Centre hospitalier et universitaire, Centre national de transfusion sanguine, Laboratoire national) de discuter sur les questions qui ont trait à la vie administrative et professionnelle des travailleurs qui œuvrent dans ce secteur, sans oublier les questions des établissements sous tutelle. Parmi ces points qui ont fait l'objet d'échanges accrus, se trouvent ceux relatifs : à la réforme intervenue au sein de ce département, au manque de textes d'application liés au statut particulier des tra-

vailleurs de la santé, à la gestion des ressources humaines, à la revalorisation du point indiciel au CNTS, CHU et LNSP, aux avancements, aux affectations des agents, à la formation, au recrutement, au manque d'éthique et à la déontologie professionnelle.

Appréciant ces changements, le président de la DYSAAC a, cependant, insisté sur le fait que cela s'effectue dans des normes et la logique afin qu'il y ait des résultats escomptés. Car, pour lui, cette réussite pourra apporter une amélioration dans le système sanitaire congolais. «*Nous saluons ces réformes parce que, de deux directions nous sommes passés à six. Il faut que cela puisse rimer avec la réalité des choses. Il ne s'agit pas seulement de changer mais aussi de régler les problèmes des travailleurs. D'autant plus, le domaine de la santé a beaucoup de cadres qui sont actuellement au chômage*», a déclaré Roger Rutch Nazaire Issié, tout en déplorant le fait qu'à chaque fois qu'un nouveau minis-



Une vue des participants

tre est nommé à la tête du département, l'organigramme du ministère est retouché. Alors que l'impact normalement positif de ces changements est rarement remarqué.

En ce qui concerne le problème de la valorisation du point indiciel, l'orateur a précisé que le concept du statut particulier des agents de la santé ne prenait pas en compte ceux qui exercent dans les établissements sous tutelle. Par exemple, le CHU, le laboratoire national et le CNTS. Or, ces structures

connaissent selon lui, de réelles difficultés. «*Pendant que les animateurs de ces structures ont un indice de 200, le fonctionnaire du ministère de la Santé a un indice de 300. Ceci est perçu comme une mauvaise foi à leur égard. Pour plaider leur cause nous avons inscrit ce point à l'ordre du jour, en vue d'initier un plan d'échange avec le ministère et les différentes directions pour que ces travailleurs soient ramenés au même niveau que tout fonctionnaire de la santé*», a

poursuivi le président de la DYSAAC.

S'agissant des recrutements, les syndicalistes ont précisé qu'environ 3.000 dossiers seraient en voie d'être transmis au ministère de la Fonction publique pour traitement. L'annonce leur aurait été faite, le 27 janvier par le ministre de la Santé, lors de la cérémonie d'échanges de vœux. Ainsi, ils recommandent que l'engagement soit matérialisé à temps. «*Nous bénéficions d'un statut particulier depuis deux ans mais ce statut manque de textes d'application. C'est déplorable qu'un chef d'État*

prenne une décision et que les administrateurs n'arrivent pas à la mettre en œuvre. Nous voulons que ces textes soient disponibles dans un bref délai afin que tout travailleur de la santé puisse tirer profit de ces avantages», a déclaré l'ensemble des syndicalistes, en concluant que l'administration sanitaire souffre également d'un manque d'éthique et de déontologie.

Notons que la DYSAAC est installée dans neuf départements du pays.

Rock Ngassakys



ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:

Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connais-

sance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);

- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »: pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit
de 1 Mb/s à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID

SO-V-NGA

WARID

Passer à l'action

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000

FCFA * HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Rouge et Gris)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

CIRCULATION ROUTIÈRE

L'injure, un outrage ou bien un défouloir pour les chauffeurs?

Montez dans un taxi, un autobus ou embarquez simplement dans la voiture d'un ami, vous ne ferez pas un kilomètre sans qu'une injure ne soit distribuée. Personne n'est épargnée par ce comportement, qui n'est pas que le propre des transporteurs en commun, car même des personnes dignes de considération versent dans ce travers dès qu'elles montent au volant.



Le phénomène ne touche pas que les transporteurs en commun

En effet, à Brazzaville, mais aussi à Pointe-Noire, il est fréquent d'entendre « Mama na yo » (« Ta mère ! » en français), « Mwana makango! » (« Bâtard ! »), « Zoba! » (« Idiot ! », etc. Il est vrai que ces adversaires de circonstance n'en arrivent aux mains que rarement. « C'est une façon pour nous de nous défouler, parce, voyez-vous, nous sommes au volant toute la journée. Et c'est stressant. Faire cela nous permet de nous relaxer », explique un chauffeur de taxi.

Qui s'assemble se ressemble, dit l'adage, bon nombre d'usagers de la route ont adopté ce comportement. Cachés derrière leurs vitres, parfois fumées, certains citoyens n'hésitent pas à les baisser et à sortir la tête pour une petite seconde à consacrer à l'injure. Même sans baisser la vitre, le geste de la main ou le klaxon renseigne sur les propos non entendus.

Oui à l'injure, non à la bagarre!

Dans ce que d'aucuns considèrent comme un sport, les bagarres ne manquent pas malgré les règles de jeu qui les interdisent. « Il ya des gens qui perdent facilement leur calme et prennent les autres au collet pour engager la bagarre. Il s'agit de nouveaux arrivants dans la circulation. Mais ceux-là ont parfois la malchance d'être pris à partie par les autres conducteurs. »

Ces hommes qui ont dans leurs mains la vie de ceux qu'ils conduisent surprennent parfois, d'autant plus que la loi congolaise proscribit toute injure publique et expose tout contrevenant à une amende. Interrogé sur ce comportement honteux qui devient une tradition, les promoteurs des auto-écoles rejettent toute responsabilité avant de faire observer la différence à faire entre la formation et l'éducation. « Celui qui injurie dans la rue ne fait que trahir son éducation. Ce n'est pas une formation reçue au niveau de l'auto-école. En tant que formateurs, nous ne pouvons pas encourager les conducteurs à proférer des injures. Ce n'est pas possible et ce n'est pas de notre ressort », a expliqué Jonas Babinda-mana, promoteur d'une auto-école.

Vers l'institution d'une pénalité

Une injure est une parole offensante adressée à une personne dans le but de la blesser délibérément en cherchant à l'atteindre dans son honneur et sa dignité. Malgré sa proscription par la loi, surtout lorsqu'elle est publique, pourquoi ce comportement demeure-t-il impuni, surtout lorsque cela se passe sous le regard des agents de police ? C'est pour mettre un terme à ces travers que la police a initié depuis quelques mois des séminaires de sensibilisation. Une réflexion est engagée s'il faut ou non instituer une pénalité. « Dorénavant, pour celui qui injure son voisin, on relève son immatriculation et il sera sanctionné. Bientôt les tribunaux vont juger de ces petites infractions », a annoncé un formateur qui a requis l'anonymat.

Ce que dit la loi

Comme la diffamation, l'injure peut constituer un délit ou une contravention selon les conditions dans lesquelles elle est proférée et peut être passible de peine de prison ou d'amende. En particulier, la gravité des sanctions varie selon qu'elle est publique ou non, qu'elle est ou non précédée de provocations de la part de la personne injuriée, et selon la qualité de la personne à laquelle elle s'adresse selon qu'il s'agit d'un particulier, d'un fonctionnaire ou d'une institution, par exemple. L'injure crée automatiquement un préjudice à l'encontre de la personne injuriée. Le code pénal (article R.621-2) fait de l'injure non publique une contravention de première classe, soumise à une amende.

Parfait-Wilfried Douniama

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE

Les jeunes invités à se mobiliser

En prélude aux assises prévues du 25 au 28 février à Brazzaville, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique a bouclé, le 20 février, la série de rencontres qu'il avait entreprise depuis le début de la semaine.

Anatole Collinet Makosso s'est attaché à échanger avec des jeunes de toutes les sensibilités, aussi bien dans les communautés de croyants, les partis politiques, les associations et les réseaux de jeunesse qu'avec des étudiants et des élèves.

La troisième Conférence générale de la jeunesse du Congo sera, entre autres, consacrée au renouvellement des instances dirigeantes du Conseil national de la jeunesse (CNJ) mis en place en 2010. Les rencontres organisées par le ministre de tutelle visaient à sensibiliser les jeunes, quelle que soit leur sensibilité ou situation sociale, à l'importance de cet événement et à solliciter leur contribution pour la réussite de ces assises. Anatole Collinet Makosso les a invités à venir à la conférence pour présenter les problèmes qui les préoccupent afin de trouver ensemble des solutions.

La dernière journée de ces rencontres a été consacrée aux jeunes engagés dans les associations, les mouvements et réseaux de jeunesse de la société civile que le ministre qualifie d'acteurs de terrain. Ils étaient venus nombreux à la préfecture de Brazzaville pour débattre avec le ministre. « Nous ne voulons plus qu'il y ait des gens qui se sentent exclus et d'autres qui décident à leur place.



Les participants. (© Adiac)

Le CNJ concerne au premier les jeunes qui sont dans les associations, les mouvements et réseaux de jeunesse de la société civile. Il faut qu'ils comprennent l'intérêt de la conférence générale jeunesse. Ils peuvent nous apporter leur témoignage, leur expérience et une contribution conséquente sur les meilleurs moyens d'encadrer notre jeunesse et de répondre aux problèmes auxquels elle est confrontée », a expliqué le ministre.

Il a également rappelé que les organisations internationales faisaient obligation aux États d'impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes les concernant. C'est pour cette raison que le Congo met en place un certain nombre d'instances, comme le CNJ et, récemment, le Parlement des enfants. L'objectif est d'emmener les jeunes à participer avec les pouvoirs publics à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et des actions des auto-

rités. Selon lui, le mandat du bureau de l'actuel CNJ étant arrivé à terme, il n'était pas normal d'aller à cette conférence en faisant seulement confiance au bureau sortant qui semble montré ses limites.

Organe assurant la défense des intérêts des jeunes, le CNJ se veut également aussi une courroie de transmission entre les jeunes, les réseaux, les associations, les mouvements de jeunesse et les pouvoirs publics.

« Malgré tout le travail réalisé en trois ans, les jeunes ne semblent pas se retrouver dans le CNJ qu'ils ont eux-mêmes mis en place puisqu'il nous arrive encore de les entendre se poser des questions sur la manière dont cette structure a été mise en place, sur la tenue des réunions », a regretté Anatole Collinet Makosso, rappelant que la jeunesse (0 à 35 ans) représentait près de 70% de la population congolaise, soit 2,8 millions de personnes.

Parfait Wilfried Douniama

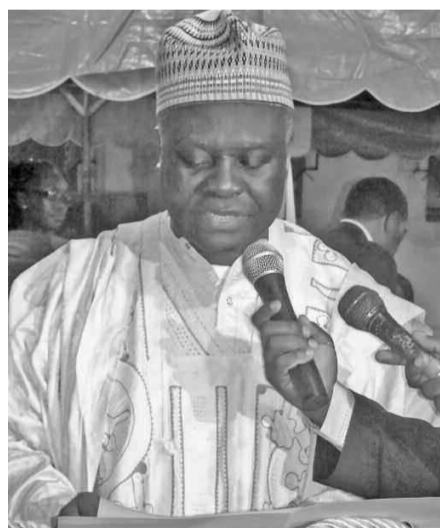
50 ANS DE LA RÉUNIFICATION DU CAMEROUN

Une soirée de gala a été organisée à Brazzaville

La célébration du cinquantième de la réunification du Cameroun a permis à l'ambassadeur de ce pays, le Dr Hamidou Komidor Nimoluh, de réunir de nombreuses personnalités autour de lui, le 20 février.

Après avoir dégagé l'importance de cette célébration, l'ambassadeur du Cameroun a repris les termes du discours prononcé par le président Paul Biya, décrivant le 1er octobre 1961 comme « un moment d'union, un instant fondateur, une pièce angulaire de notre État unitaire ». Les cinquante ans de cette date anniversaire ont été célébrés avec trois ans de retard. « Mieux vaut tard que jamais », a commenté le président camerounais dans son discours.

« Pour nous, Camerounais, célébrer cette fête de la réunification, c'est rappeler aux ressortissants de toutes les régions du pays, anglophones et francophones, chrétiens et musulmans ou non croyants, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, que nos différences, loin d'être des obsta-



L'ambassadeur de la République du Cameroun au Congo, le Dr Hamidou Komidor Nimoluh (© DR).

cles, constituent un ferment pour la construction de notre unité », a déclaré le diplomate.

S'adressant aux ressortissants camerounais vivant au Congo, Hamidou Komidor Nimoluh leur a demandé de travailler sans relâche pour mériter le respect et la considération partout ils se trouvent. « L'édification du pays a besoin de leurs bras multiples pour bâtir un

Cameroun fort et prospère », a-t-il souligné.

Les deux parties du Cameroun (francophone et anglophones) ont acquis respectivement leur indépendance le 1er janvier 1960 et le 1er octobre 1961. Le cinquantième des indépendances été célébré en 2010 à Yaoundé.

C'est sous les régimes de mandat, puis de protectorat que le territoire du Cameroun était divisé en deux entités : le Cameroun oriental sous tutelle française, et le Cameroun occidental sous tutelle britannique. Le 1er janvier 1960, le Cameroun oriental obtient son indépendance, avec Yaoundé pour capitale. Le 1er octobre 1961, les deux États décident de constituer un seul État fédéral. Par la suite, cette union donna naissance à la République fédérale du Cameroun.

Pour célébrer avec faste cet anniversaire, la journée du 20 février, date officielle retenue, a été déclarée fériée et chômée par le chef de l'État du Cameroun, Paul Biya.

Yvette Reine Nzaba

FAO

Rome abrite une conférence sur la raréfaction de l'eau

Une conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord -NERC 32- se tiendra du 24 au 28 février à Rome, en Italie.

Elle sera l'occasion pour les participants d'examiner une nouvelle Initiative régionale sur la raréfaction de l'eau, lancée par la FAO dans le but d'aider les États membres à identifier des stratégies, des politiques et des pratiques axées sur des solutions durables face à l'appauvrissement des ressources en eau et aux problèmes de sécurité alimentaire qui s'y rattachent.

Alors que ministres de l'Agriculture et hauts fonctionnaires s'apprêtent à affronter le problème lors d'une réunion de la plus haute instance de gouvernance régionale de l'Organisation, il faut signaler que la raréfaction de l'eau est l'un des problèmes les plus urgents de sécurité alimentaire auxquels sont confrontés les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. En effet, les disponibilités d'eau douce de la région devraient fléchir de 50% d'ici à 2050.

La rencontre aura pour thème le renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire de la région. Elle sera la première

d'une série de réunions qui se tiendront tout au long de 2014 dans chacune des cinq régions opérationnelles de la FAO.

À cette occasion, les participants examineront la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région et des questions connexes, comme les pertes et gaspillages alimentaires le long de la filière, de la production à la consommation, la réduction des disparités entre les sexes, et d'autres approches visant à améliorer les perspectives de l'agriculture et du développement rural. Ils devront à cette même occasion insister sur le rôle de la coopération régionale pour améliorer la gestion de l'eau dans l'agriculture. Ils devraient aussi donner des orientations sur les secteurs prioritaires d'action, comme par exemple améliorer la gouvernance et les institutions ; donner voix au chapitre aux agriculteurs et aux autres partenaires non étatiques ; et renforcer l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

Les assises de Rome sont un haut lieu d'échanges pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de gestion d'eau au Proche-Orient et en Afrique. Cela parce que plus de 60% des res-

sources hydriques utilisées par les pays de la région viennent de l'extérieur, au-delà des frontières nationales et régionales. Quant aux disponibilités d'eau douce par habitant dans ces pays, elles ont chuté des deux tiers au cours des 40 dernières années, suscitant un regain d'inquiétude sur la dégradation de la qualité de l'eau et l'impact du changement climatique.

Selon la FAO, l'évolution démographique ajoute un caractère d'urgence au problème : la sous-alimentation chronique dans la région est estimée à 11,2% pour la période 2010-2013, tandis que la population continue à croître au rythme de 2%, soit près du double du taux mondial. Il faut aussi noter le fait que l'agriculture et les autres activités connexes consomment plus de 85% des ressources disponibles en eau pluviale, eau d'irrigation et eaux souterraines. Ce qui fait que la demande de produits agricoles devrait grimper avec l'expansion des populations urbaines et la hausse des exportations.

Pour le sous-directeur général de la FAO et Représentant régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, Abdessalam Ould Ahmed, le secteur agricole

doit être au cœur des réponses de son institution face à l'enjeu de l'eau qui se dessine au Proche-Orient et en Afrique du Nord. «*De loin le plus gros utilisateur d'eau de la région, il est également fondamental pour notre subsistance et notre résilience à long terme, représentant environ 95 milliards de dollars de valeur ajoutée pour les économies régionales*», a-t-il indiqué. «*La région a fait de gros progrès en l'espace de deux décennies en matière de développement de ses capacités d'utilisation et de stockage de l'eau, mais il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer l'efficacité de l'eau dans l'agriculture, protéger la qualité de l'eau et relever les défis liés au changement climatique*», a ajouté Abdessalam Ould Ahmed.

La phase pilote de l'Initiative avait été lancée en juin 2013. Durant cette phase, six pays (Égypte, Jordanie, Maroc, Oman, Tunisie et Yémen) ont passé en revue l'état de leurs disponibilités et de leurs utilisations d'eau, ainsi que le potentiel d'accroissement de la production agricole. Ils ont aussi cherché à répertorier et à établir l'ordre de priorité des options pour les approvision-

nements alimentaires futurs par rapport à leurs coûts économiques et à leurs exigences en eau ; et à analyser les performances de la gestion de l'eau dans l'agriculture et les politiques, la gouvernance et les questions institutionnelles s'y rapportant. Le travail accompli dans le cadre de l'Initiative encouragera donc d'autres pays de la région à s'inspirer de leurs succès pour améliorer la gestion et l'utilisation des systèmes pluviaux irrigués et d'eaux souterraines par le biais d'une approche innovante.

Signalons que les conférences régionales consacrées à ce secteur sont convoquées tous les deux ans. Elles réunissent généralement les ministres de l'Agriculture et les hauts responsables des États membres de la même région géographique autour des enjeux qui dépassent les frontières nationales et les questions prioritaires liées à l'alimentation et l'agriculture. NERC 32 débutera par une réunion de trois jours des hauts fonctionnaires (24-26 février) et s'achèvera par une réunion ministérielle les 27 et 28 février.

Nestor N'Gampoula



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

«HCR/COB/UAL/019/2014-nm»

1. Dans le cadre de l'application de sa politique portant sur le déclassement des véhicules utilisés dans le cadre de son activité humanitaire, la Représentation du *Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (UNHCR) en République du Congo voudrait procéder à la vente aux enchères de son parc automobile à Brazzaville et probablement à Betou et à Impfondo.
2. La Représentation du HCR en RC invite les Entreprises et Particuliers spécialisés dans le domaine de la vente organisée à manifester leur intérêt pour cette activité et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter ladite vente aux enchères (note de présentation, curriculum-vitae, missions similaires exécutées, disponibilité, mobilité géographique).
3. La compagnie ou le particulier choisi (e) agira en qualité d'intermédiaire du HCR ; publiera deux avis de vente aux enchères ; organisera le transport du matériel du lieu actuel vers le site de la vente ; fournira au HCR une évaluation technique du matériel ; retirera tous les logos du HCR sur les véhicules vendus ; s'assurera de l'état de propreté des véhicules avant la vente et de l'acquittement par l'acheteur de tous les droits, taxes et TVA avant la remise du véhicule ; assurera la transparence et l'intégrité du processus de la vente ; conduira des enchères publiques ouvertes ; présentera un rapport sur la vente aux enchères détaillant les montants reçus pour chaque lot et le HCR pourra procéder au décaissement des fonds en faveur du commissaire-priseur.
4. Les entreprises et particuliers désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'*Unité des Approvisionnements et de la Logistique*, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Référence peuvent être consultés à la même adresse.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées de préférence en version électronique ou sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 4 mars 2014.

Représentation du HCR
6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique
Brazzaville, Tél. : 05.547.81.71
Courriel : ngoussou@unhcr.org ; hamdialb@unhcr.org



Brazzaville, le 21 février 2014

Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï
3 Vols directs / semaine

www.flyeair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)
relationclients@flyeair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

ECAir
Bienvenue chez vous.

50^E ANNIVERSAIRE DES RELATIONS SINO-CONGOLAISES

Denis Sassou N'Gusso inaugure une exposition photos commémorative

À l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de l'établissement des relations entre la Chine et le Congo, le président de la République et l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, ont visité le 22 février, une exposition photos dans la salle des ambassadeurs du palais du peuple.

Ce vernissage qui jette un regard rétrospectif sur un demi-siècle de coopération bilatérale qualifiée de « fructueuse » par les deux parties, se poursuivra à partir de lundi dans le hall du ministère des Affaires étrangères et de la coopération.

Après avoir fait le tour d'horizon de l'exposition, les deux personnalités, accompagnées des membres du gou-

vernement, des chefs des missions diplomatiques, des représentants des organisations internationales, se sont retrouvés dans la salle des banquets pour un déjeuner marquant ce jubilé de la coopération sino-congolaise.

Dans une allocution de circonstance, l'ambassadeur de Chine s'est félicité de ce que son pays et le Congo « marchent en avant, main dans la main » en signe d'amitié et de solidarité. Il a assuré que les autorités chinoises n'oublieront jamais ce que le Congo a fait en vue du rétablissement de la Chine dans les Nations unies. Pour ce faire, Guan Jian a dit que la partie chinoise veillera à ce



Le président de la République entouré de Guan Jian et Basile Ikouébé

Extrait des messages des deux chefs d'État

Xi Jinping

« À l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, je tiens à vous réaffirmer la volonté de la partie chinoise, tout en travaillant ensemble avec la partie congolaise, d'enrichir d'une manière plus poussée, la connotation de la coopération amicale entre nos deux pays, de promouvoir un développement plus profond et plus complet des relations bilatérales sur le nouveau point de départ historique, et d'apporter davantage le bonheur pour nos deux peuples »

Denis Sassou N'Gusso

« En cette heureuse circonstance, je puis vous assurer de mon engagement personnel à œuvrer à la consolidation, à l'approfondissement et à la promotion du partenariat stratégique qui lie nos deux pays. Vous m'avez fait l'honneur en m'invitant à participer à vos côtés, en juin prochain à Beijing, à la célébration du 50^e anniversaire de l'établissement des relations entre nos deux pays. Je voudrais vous assurer, Monsieur le président, que c'est avec plaisir que je prendrai part à ces festivités ».

que son engagement pour « la cause du développement économique et social » du Congo ne souffre d'aucune entorse.

De son côté, le ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, a rendu un hommage à la mémoire des architectes du pacte ayant consacré l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo. Il a cité le ministre Charles David Ganao et son homologue chinois de l'époque, Wang Hua. Il a salué le parcours de la Chine qui, au départ, avec une économie reposant essentiellement sur l'agriculture, proposa à ses nouveaux amis, dont le Congo, un nouveau modèle de coopération qui se « transfor-

mera plus tard en un partenariat gagnant-gagnant » aux multiples réalisations. « Le partenariat sino-africain, dont le Congo constitue un maillon, réunit aujourd'hui toutes les conditions favorables à l'émergence de nouvelles forces politiques et économiques sur la scène internationale », a déclaré Basile Ikouébé. Le ministre s'est réjoui de cette « coopération mutuellement avantageuse », en ce sens qu'elle repose sur le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, la recherche de la paix et la promotion du multilatéralisme.

« Ceux qui hier voyaient avec un certain agacement voire une pointe de condescendance le renforcement de

l'axe sino-africain au point de le considérer comme une éphémère alliance des pauvres qui finirait par engendrer misère et désillusion s'aperçoivent aujourd'hui qu'il s'agit d'une véritable accélération de l'histoire qui n'a pas fini de tourner », a ajouté Basile Ikouébé. Puis, concluant son propos, le ministre a relevé que le partenariat sino-africain marque dorénavant « l'émergence économique de nouvelles forces sur lesquelles il faudra compter ». Après ces discours, le chef de l'État, l'ambassadeur de Chine, le ministre des Affaires étrangères et tous les invités ont levé leur verre en signe de réjouissance.

Nestor N'Gampoula

* Garantie 3 ans ou 100.000 km au premier terme échu, pour tout véhicule acheté neuf chez CFAO Motors et entretenu chez CFAO Motors.



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matéve
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



VENEZUELA

«La jeunesse vénézuélienne n'a pas raison de manifester contre le pouvoir», estime Norma Borges

Alors que les étudiants mobilisés contre les autorités vénézuéliennes continuent d'appeler à la poursuite des marches contre le régime en place, l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borges, a animé, le 21 février, une conférence de presse à Brazzaville pour faire la lumière sur la situation qui prévaut dans son pays.



Norma Borges

D'entrée de jeu, la diplomate a qualifié les violences enregistrées à Caracas et dans d'autres villes du pays de «tentatives de déstabilisation et de coup d'État perpétrés par un groupuscule de la droite vénézuélienne avec l'appui financier de l'étranger».

Norma Borges a défendu la position des autorités vénézuéliennes, estimant que les conditions étaient réunies dans le pays pour satisfaire les attentes de la jeunesse qui ne peut plus prétendre être abandonnée à elle-même pour se lancer dans des marches de protestation contre le pouvoir. Selon elle, les autorités en place ont réuni, depuis la présidence d'Hugo Chavez, les conditions qui s'imposaient pour satisfaire aux

besoins des jeunes en termes d'éducation, d'emplois, de loisirs et autres.

Les jeunes et les chiffres

«Aujourd'hui, des politiques publiques de développement intégral des jeunes de 15 à 30 ans sont mises en œuvre ; politiques qui insèrent cette catégorie de la population dans la planification et l'exécution des stratégies, des plans et des programmes dans

les différentes instances de l'État destinées à garantir la pleine jouissance et l'exercice des droits fondamentaux de cette couche juvénile», a souligné l'ambassadrice. Pour preuve, elle a indiqué que l'école était gratuite, égalitaire et de bonne qualité et que 77% des jeunes terminant leurs études étaient insérés dans la vie professionnelle. Dans la couche des jeunes de 16 à 30 ans, 30% sont sur les bancs de l'école, tandis que

30% travaillent, dont 85% dans les services publics de l'État, a-t-elle précisé.

Selon Norma Borges, les violences perpétrées dans son pays sont un moyen utilisé par leurs commanditaires pour contester l'autorité de l'actuel président, Nicolas Maduro, élu démocratiquement par son peuple. Elle a condamné ces actes et «la guerre médiatique» menée par l'opposition avant ces événements, livrant des contre-vérités à l'opinion internationale. «Le gouvernement bolivarien accorde du prix au respect de la liberté d'expression et de manifestation, mais comme toutes les démocraties du monde, les citoyens doivent s'exprimer dans le cadre constitutionnel et non à travers des manifestations violentes, qui portent atteinte à la vie et détruisent le patrimoine national», a déclaré la diplomate qui répondait aux questions des journalistes.

La paix au service du développement économique

Dans un communiqué rendu public le même jour, l'ambassade du Venezuela au Congo a réaffirmé la détermination de Caracas à combattre les violences en ces termes

«L'État vénézuélien a agi et continuera à le faire contre les actions violentes de groupuscules de l'extrême droite qui conspirent dangereusement contre les libertés démocratiques, qui portent atteinte à la vie de nos citoyens, à leur liberté d'exercer pacifiquement leurs droits, et contre le bien public et privé à travers des actes de vandalisme punis par la loi. L'État vénézuélien continuera à batailler pour défendre la paix au Venezuela et à travailler pour assurer le développement économique-productif du pays, toujours aux côtés des plus pauvres.»

Pour rappel, depuis début février, le Venezuela est le théâtre de manifestations étudiantes appuyées par l'opposition. Entamées en province sur le thème de l'insécurité et du coût de la vie, ces manifestations sont régulièrement suivies d'incidents violents ayant causé la mort de quatre personnes. L'opposition espère profiter de cette situation pour faire tomber le président Nicolas Maduro, élu à la tête du pays en avril dernier avec plus de 80% des voix, dans la foulée du décès de son prédécesseur, le socialiste Hugo Chavez.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

3 000 soldats de la paix et policiers pourront être déployés

Au cours de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU du 20 février concernant la République centrafricaine, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a proposé aux pays membres la mise en place d'un plan en six points destiné à stabiliser la situation dans le pays.

«Une partition de facto du pays est en train de se produire, avec les musulmans d'un côté et les chrétiens de l'autre. Cette partition pose des germes de conflits et d'instabilité pendant les années à venir, peut-être pendant des générations», a déclaré Ban Ki-moon.

Le secrétaire général des Nations Unies a adressé ses remerciements à l'Union africaine et à la France pour avoir déployé des troupes en Centrafrique, mais il a estimé qu'elles n'étaient pas suffisantes pour faire face à la gravité de la crise. S'agissant du déploiement de la future opération de maintien de la paix de l'ONU, il a promis de faire bientôt des recommandations, rappelant cependant que la mise en œuvre d'une telle mission prendrait du temps.

«La population de la République centrafricaine ne peut pas atten-

dre des mois. La communauté internationale doit agir de manière décisive maintenant pour prévenir une aggravation supplémentaire de la situation», a insisté Ban Ki-moon.

Pour répondre aux risques les plus immédiats auxquels est confronté le pays, il a proposé un plan en six points, notamment l'envoi dans les jours prochains d'au moins 3 000 soldats de la paix et policiers pour renforcer les troupes de l'Union africaine et de la France déjà sur place.

Dans son plan, le secrétaire général propose également que toutes les forces internationales en République centrafricaine soient mises sous un commandement coordonné et que les troupes africaines reçoivent un soutien logistique et financier, à savoir des rations, de l'eau et du carburant. Le plan appelle aussi à soutenir le gouvernement de la République centrafricaine pour l'aider à établir des capacités lui permettant de fonctionner. «Ce soutien devrait inclure une assistance fi-

nançière pour ramener les policiers dans les rues, les juges dans les tribunaux et les gardiens de prison à leurs postes», a dit Ban Ki-moon. Il s'est félicité de l'annonce faite par le Danemark d'une contribution de 2 millions de dollars à cette initiative. Il a aussi appelé à l'accélération d'un processus de réconciliation politique pour empêcher «un délitement supplémentaire des liens communautaires et jeter les bases de la fin du conflit». Le secrétaire général a également rendu hommage aux «efforts sans relâche du médiateur en chef de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.»

Par ailleurs, Ban Ki-moon a annoncé l'arrivée imminente à Bangui du président de la commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme, mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour démarrer le travail. Enfin, il a demandé aux bailleurs de fonds de financer l'aide humanitaire et au Conseil de sécurité de soutenir les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

Johannesburg accueillera un sommet sur le renforcement de la bonne gouvernance

Le Sommet africain des médiateurs, et les événements qui s'y rattachent, auront lieu du 24 au 27 février à Johannesburg en Afrique du Sud, avec pour objectif de renforcer la bonne gouvernance en Afrique, a déclaré vendredi un responsable sud-africain.

Ce sommet, parrainé par le Centre de recherche des médiateurs africains (African Ombudsman Research Centre ou AORC), aura pour thème «Renforcer la bonne gouvernance en Afrique grâce au rôle des médiateurs», a déclaré la porte-parole du gouvernement sud-africain Phumla Williams à l'issue du premier conseil des ministres de 2014.

L'AORC est une entité membre de l'Association africaine des médiateurs et ombudsmen africains (AOMA).

«Ce sommet a pour but d'étudier les contributions des institutions de médiateurs à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance, et par conséquent leur contribution significative à la paix et à la stabilité sur le continent», a déclaré M. Williams.

«Renforcer le fonctionnement et l'efficacité de ces institutions est une priorité, en particulier dans les pays qui sont au stade de reconstruction et de développement post-conflit», a-t-elle dit.

Les institutions de médiateurs jouent un rôle central dans la construction, le renforcement et la consolidation des systèmes démocratiques, a déclaré Mme Williams.

Xinhua

Schneider Electric. Une enquête sur la contrefaçon des produits électriques en Afrique

Le spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, Schneider Electric, a annoncé être à l'initiative de la plus vaste enquête jamais réalisée sur la contrefaçon de produits électriques en Afrique.

Cette enquête a mobilisé 37 enquêteurs durant deux mois. Plus de 300 professionnels ont été interrogés, dont des électriciens, des revendeurs de matériel électrique, des installateurs, des membres des administrations (douanes, police...), des pompiers et des médecins qui ont répondu à 35 questions sur la contrefaçon des produits électriques en Afrique.

Noël Ndong



NOUVEAU HYUNDAI SANTA FE

Moteur 2,4 litres / 176 CV / 4 roues motrices / 7 places configurables à volonté
Boîte de vitesse manuelle 6 rapport + marche arrière / contrôle de freins en descente DBC, ...

SANTAFE



TRACTAFRIC MOTORS CONGO

> POINTE NOIRE 697 Bd du président Marien NGOUABI	Tel : (+242) 06 665 40 30 secretariat@sho-congo.com	> BRAZZAVILLE 113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA	Tel : (+242) 06 979 93 30 secretariat-bzv@sho-congo.com
--	--	---	--



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net

**Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE
- N'DJAMENA – NGAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE**

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

**PROFITEZ DE LA FLEXIBILITE ET
DES PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!**

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Douala-Brazza à partir de 91.000 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

NÉCROLOGIE



Maître Gervais Gouono Ntsiba, huissier de justice a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand père, Daniel Moupou ancien agent de la RNTP, décès survenu le mercredi 12 février 2014 à l'hôpital centrale des armées, Pierre Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis 134 rue Makoua, croisement avenue Miadeka à Ouenzé. La date de l'inhumation est prévue pour ce lundi 24 février 2014 au cimetière privé de Bouka.

IN MEMORIAM



24 février 2004 – 24 février 2014
Dix (10) ans déjà que le Seigneur à rappelé à lui son humble serviteur Jean Pellegrin Bandoki. En ce jour anniversaire, les enfants Bandoki et petits enfants, monsieur Pamba Simon et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa, merci pour tout ce que tu as fais pour nous. Nous ne t'oublierons jamais.

COMMUNIQUÉ



Rom Ando Daniel N'Gouala recherche sa maman Marie Claire Bossiguiri, qui est sorti de l'hôpital psychiatrique du CHU de Brazzaville. Toute personne ayant vue cette personne est priée de contacter **Sideney Dongou** au Téléphone n°. **06 620 10 93**

CONCERT D'EXTRA MUSICA UNITED

Roga-Roga propose la reformulation du concept

L'organisation d'un concert à l'occasion des vingt ans d'Extra Musica suscite une vive polémique parmi les acteurs concernés au point de compromettre l'événement tant attendu. Au cours d'un point de presse animé le 21 février dernier à Brazzaville, Roga Roga a dit sa volonté d'aller à ce concert tout en se disant opposé au concept tel qu'énoncé par les organisateurs du spectacle.

Pour le leader du groupe Extra musica, Roga-Roga missile, les 20 ans que l'on célèbre concernent bel et bien la fête d'Extra musica existant. Pour preuve, le groupe Doumousson productions avait déjà organisé un concert relatif aux 20 ans du groupe. Malgré cela, Roga-Roga n'a pas rejeté l'offre des producteurs (United productions) d'investir afin que les 20 ans d'Extra Musica puissent être honorés. «Quand ils m'ont fait cette proposition, j'ai accepté et même proposé aux organisateurs de ce concert d'associer les anciens sociétaires d'Extra musica. Ça n'a jamais été quelqu'un d'autre, mais moi Roga. Je répète qu'il ne s'agit pas des 20 ans de Roga-Roga, ni d'Espé bass, ni moins encore de Ramatoulaye, mais d'Extra musica», a précisé Roga Roga. Co-animateur du point de presse, Raymond Nti, l'administrateur général du groupe Extra Musica, a renchéri: «Nous avons proposé le



Roga-Roga entouré de Raymond Nti à sa gauche et de Bernard Bouka à sa droite lors du point de presse

format aux producteurs pour la réussite de ce concert. Mais jamais ils n'ont pris cela en compte. Puis est arrivé l'évènement de Pointe-Noire auquel Extra musica et son leader Roga-Roga, ont bel et bien participé. Mais quelques couacs ont été constatés y compris par les organisateurs lors de ce concert de Pointe-Noire. Et nous avons estimé, avec les organisateurs, qu'il était nécessaire de recadrer le concept et de revoir le fond contractuel de cet événement pour que les choses se passent mieux à Brazzaville. Mais nous avons été confrontés comme toujours à une espèce de refus des producteurs».

En dépit de ces couacs, Raymond Nti a réaffirmé la volonté de Roga Roga de participer au concert. D'où

le dialogue avec les organisateurs pour éviter que les ratés de Pointe-Noire ne se reproduisent à Brazzaville.

Roga Roga propose quatre points à examiner

Il s'agit notamment de : montrer qu'Extra Musica existe toujours ; définir le contenu de l'aspect «paix-unité et réconciliation» qui, en soi, est une bonne chose ; signer un contrat en bonne et due forme avec les producteurs ; et enfin préciser s'il s'agit d'un concert des 20 ans du groupe Extra Musica ou d'un concert d'une première génération qui a marqué le groupe Extra musica.

À propos du dernier point, Roga-Roga dit son étonnement devant le refus des anciens sociétaires de voir jouer ses musiciens alors que l'on parle des 20 ans d'Extra. Ce n'est pas normal pense-t-il, que la

personne qui a fait trois ou cinq ans dans Extra mais qui se trouve aujourd'hui soit dans Viva la musica, Extra musica international, Z1 international, Universal Zangul ou ailleurs, puisse aujourd'hui imposer à celui qui a passé quinze ans dans le groupe de ne pas fêter les 20 ans de ce groupe, cela n'existe nulle part. «Ce sont les musiciens actuels qui font la fierté de ce groupe. Je ne pense pas par exemple que le jour où on va fêter l'anniversaire d'Universal zangul, la priorité viendra à ceux d'ailleurs, si ce ne sont pas à ceux de ce groupe.»

Et d'ajouter: «Moi qui vous parle, je suis le fondateur de ce groupe. Mais s'il arrivait un jour que je quitte Extra Musica pour aller travailler ailleurs, le jour que cet orchestre va fêter ses 30 ans, je ne

viendrai pas comme ayant-droit, mais comme invité. Qu'ils attendent leurs invitations, ainsi nous fêterons ensemble. D'où, je pense qu'on est des musiciens, des collègues, des frères, et non des ennemis. Tout ce que nous voulons c'est que la fête soit belle, rien ne sert de faire la guerre.»

Que pense l'Union des musiciens congolais ?

Le président de l'Union des musiciens Congolais (UMC), Bernard Bouka, a dit qu'ils ont pour vocation de contribuer socialement à la protection des intérêts des artistes musiciens. C'est pour cela qu'ils se considèrent légitimement comme une organisation de regroupement des artistes musiciens, et que tout ce qui peut amener, entraîner ou susciter la division des artistes, doit être dissipé. Mais il ressort des conclusions que, tous, ils veulent jouer mais avec des conditions. Les uns pensent qu'ils peuvent jouer sans Roga-Roga et son Extra ; Roga-Roga pense qu'il peut aussi jouer sans les autres, puisqu'il s'agit d'Extra musica dont il est le garant et le leader charismatique. La finalité, c'est que les organisateurs vont certainement opter pour deux concerts : celui des anciens sociétaires et celui de Roga-Roga avec son Extra.

À suivre...

Bruno Okokana



**SOCIETE GENERALE
CONGO**

AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.
- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

Changement de noms patronymiques

Je m'appelle OSAKANU TCHIBANGU MPOHO ONASSIS, je désire désormais être appelé MPOHO OSAKAKU ONASSISSE

Toute personne qui aurait un intérêt légitime, pourra faire opposition dans un délai de 3 mois.

Appel d'offres

Cherche une personne dynamique, avec un bon esprit du travail pour être maître chien ayant une expérience avec des chiens, de préférence dressage des chiens.

Appel : 05 615 41 10

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Horaire : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Chronique

La langue maternelle, vecteur de paix et d'amitié?

Une fois de plus, l'Unesco nous invite à célébrer une expression de la diversité culturelle à travers une journée mondiale. En l'occurrence, il s'agit de définir les apports inestimables de la langue maternelle dans notre universalité culturelle.

En effet, depuis 1999 l'Unesco a déclaré le 21 février Journée internationale de la langue maternelle, ce qui nous permet à chaque célébration, mais surtout chaque jour, de mettre en relief la contribution incontestable, mais différemment perçue de cette dernière au développement socio-humain. Cette année, le thème retenu est «Citoyenneté et langue maternelle».

Dans certains pays, les départements de l'Éducation nationale envisagent l'introduction des langues maternelles en classe et l'on a même procédé à des phases expérimentales pour évaluer des méthodes appropriées d'introduction. La langue maternelle, assimilée très souvent à langue natale, faut-il le rappeler, désigne la première langue qu'un enfant apprend, d'où la confusion souvent faite entre les deux. Dans les domaines de la linguistique et de l'éducation, la langue natale, elle, se définit comme le premier moyen d'expression acquis pendant l'enfance, l'expression d'une identité ; la langue maternelle, quant à elle, reflète plus souvent la filiation à une tradition particulière et se définit comme l'expression d'une culture.

On oppose également la langue maternelle, qui fait l'objet d'un enseignement que ce soit à l'école ou la maison, à la langue vernaculaire, qui s'acquiert par mimétisme. La langue maternelle doit être considérée bien plus qu'un droit culturel, car elle permet d'apprendre et de comprendre, de s'exprimer sans grande difficulté dans d'autres langues, tandis que la langue nationale permet de revendiquer une nationalité. Souvent apprise aisément, sans même avoir suivi le moindre cours, la langue maternelle permet de parcourir des espaces géographiques sans que la communication soit un frein majeur.

Donc, conserver les langues maternelles, le parler régional, dans le monde entier pour mieux comprendre son voisin doit être compris comme un vecteur de paix et d'amitié, une vraie lutte contre les guerres. Combien de fois cette nette différence langagière n'a-t-elle pas envenimé les conflits, notamment dans les pays du tiers monde ou en Europe de l'Est ? Comprendre et parler la langue maternelle de l'autre permet de se mettre plus aisément à sa place. La date du 21 février est retenue également en signe du sacrifice de cinq étudiants de Dacca qui en 1952 donnèrent leur vie afin que le bangla soit nommé langue officielle dans ce qui était à l'époque le Pakistan oriental, et qui est devenu le Bangladesh après la guerre de libération.

Une culture de paix ne peut se construire que dans un espace où tout le monde a le droit d'utiliser sa langue maternelle pleinement et librement dans toutes les différentes circonstances de la vie, et le théâtre est l'expression culturelle par excellence en mesure d'amplifier cette nécessité. En effet, une résolution de l'Unesco affirme que «la reconnaissance et le respect pour la diversité culturelle dans le domaine du langage inspirent une solidarité basée sur la compréhension, la tolérance et le dialogue, et toute action qui favorise l'utilisation des langues maternelles sert non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue, mais nous sensibilise davantage à la multiplicité des traditions linguistiques et culturelles dans le monde.»

Ainsi le théâtre s'exprime-t-il dans toute sa plénitude dans cette tâche à l'image de la pièce de Hamlet de Shakespeare qui se joue à travers le territoire congolais et dans des langues maternelles diverses, ce qui permet de partager le caractère unique de chaque culture, dont la langue est un vecteur essentiel.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

MUSIQUE

Saintrick Mayitokou anime plusieurs formations à travers l'Afrique

Pour la vingt-cinquième année de sa carrière musicale d'auteur, compositeur arrangeur et interprète, Saintrick Mayitokou, après avoir gratifié le public congolais d'une prestation de grande facture au stade Eboué de Brazzaville en juillet dernier, lors de la neuvième édition du Fespam, s'est lancé dans une phase de promotion à travers l'Afrique.

Juste après sa prestation à Brazzaville, l'artiste congolais s'est rendu à Kinshasa pour dispenser une formation technique d'une semaine à l'Institut français de la Halle de la Gombe à dix ingénieurs en sonorisation. De retour à Dakar, au Sénégal, où il réside, le patron des Tchielly a honoré les cérémonies du 53e anniversaire de l'indépendance du Congo avant d'être sollicité, mi-septembre 2013, pour dispenser une autre session de formation à Louga, la ville natale d'Abou Diouf.

«Cette session n'avait pas de module de sonorisation comme on pouvait s'y attendre, mais en gestion et développement de carrière d'artiste et gestion d'événements culturels. Je l'ai dispensée en compagnie de Stanislas Mandef qui est chargé de production à Zhu Culture, l'agence culturelle qui gère des carrières d'artistes», a souligné

Saintrick. Du 29 septembre au 4 octobre, au plus fort des événements liés à l'augmentation du tarif d'essence, le musicien congolais a séjourné à Khartoum, capitale du Soudan du Nord, pour animer un atelier en technique de sonorisation, répondant à la sollicitation de l'Institut français du Soudan. Il a ensuite enchaîné sur une autre session de formation à l'ingénierie du son à Kigali, au Rwanda.

À l'occasion des deuxièmes Journées culturelles du Bambouck, à Koungheul (Sénégal), le maire de la localité, Mayacine Camara, a insisté auprès de l'ambassade du Congo pour que soient présents une délégation culturelle et un groupe congolais. Pierre Michel Nguimbi, ambassadeur du Congo au Sénégal, avait donc convié Saintrick et son groupe afin de représenter le Congo dignement.

Du 26 au 30 décembre 2013, Saintrick Mayitokou a été missionné par l'association belge Africalia en qualité d'expert pour une évaluation de la régie technique du Festival du folklore et de la percussion de Louga, au Sénégal.

Pour démarrer cette nouvelle année 2014, la star congolaise vient d'effectuer un séjour de trois semaines entre Paris, Bruxelles et Évreux : à Bruxelles, pour une

réunion avec les dirigeants d'Africalia suite à sa mission d'expertise ; à Évreux, en compagnie de son manager Luc Mayitokou, pour rencontrer Willy Zekid, l'illustrateur de la bande dessinée en cours de réalisation, dont Saintrick est le scénariste ; et à Paris, pour les travaux de son nouvel album en cours pour lequel il a rencontré son père spirituel, Manu Dibango, qui l'a invité pour la troisième fois à son émission La Maranoutik.

Après un séjour de trois semaines à Djibouti au mois de mars pour une nouvelle session de formation pour le compte du Palais du peuple de Djibouti, l'artiste congolais sera, en juin prochain, à Pointe-Noire pour le dixième anniversaire du festival Nsangu Ndji Ndji en compagnie de la star sénégalaise Ismaël Lô.

Actuellement, Saintrick s'apprête à s'envoler avec son groupe, Les Tchielly, à Abidjan où les instances du Marché des arts et du spectacle africain ont tenu à sa présence au festival qui relance leurs activités. Pour rappel, Saintrick avait été la révélation du Masa 1999 à Abidjan, en compagnie de Chiwoniso Maraire. Il est l'auteur de l'ouvrage Comprendre et pratiquer la sonorisation de spectacle.

Hermione Désirée Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

La Pygmédie de Bernard Zoniaba

La troisième œuvre de Bernard Zoniaba est publiée à titre posthume par les Éditions Métsio.

La Pygmédie, en tant qu'espace géographique, est une région située au beau milieu de l'immense forêt équatoriale, abritant les habitants de souche : les Pygmées ou Pygmédiens. C'est de ce vaste espace que l'auteur relate l'histoire du Pygmée Demi-Dakar, bon travailleur qui, après avoir donné pleine satisfaction à neuf employeurs successifs à la résidence des Préfets, sera injustement renvoyé par le dixième, Monsieur Vaillant. Même le député lui refusera sa protection. Après nombre de péripéties, Demi-Dakar quittera la ville d'Impfondo et rejoindra

la forêt, auprès des siens. Mais son retour attisera un esprit de vengeance dans toute la contrée, et courront alors des rumeurs alarmantes chez les Bantous et dans les administrations. Extrait: «Cette perspective hantait les esprits. Dans les milieux administratifs comme dans le gros de la population, c'était l'expectative. L'on n'y parlait plus que d'une offensive pygmée, sans pour autant dire quand ni comment elle devait se manifester et sous quelle forme.»

Après le roman Le Rescapé de Mbirou, publié en Roumanie en 1966, et un recueil de nouvelles Hier et maintenant, aux Éditions Nouvelles du Sud à Paris, en 1993, La Pygmédie, aux Éditions Mét-

sio, au Congo, en février 2014, est le récit romancé d'une cohabitation entre le Peuple autochtone du Nord du Congo de la forêt équatoriale, les Bantous et les Blancs. Témoin attentif de l'histoire géopolitique du Nord du Congo, Bernard Zoniaba (1929-2001), ancien homme politique, a centré ses œuvres, d'un ouvrage à l'autre, sur l'exploration de la complexité sociologique des clivages des peuples dits civilisés et ceux qualifiés de sauvages. Chacune d'elles a mis en lumière une cartographie des rapports hiérarchiques entre la modernité et la tradition, du colonisateur et du colonisé.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Les artistes africains rappellent aux chefs d'État la promesse de Maputo

Réunis à Maputo en 2003, plusieurs chefs d'État africains et de gouvernement des pays de l'Union africaine, signaient une déclaration les engageant à allouer au moins 10% de leur budget à l'agriculture à l'horizon 2008.

Faisant un constat amer de cet engagement non tenu, plusieurs artistes africains se sont réunis dans une chanson pour rappeler aux chefs d'État leur promesse faite. En 2003, les chefs d'État africains ont suscité de nombreux espoirs en remettant l'agriculture au cœur de

l'agenda politique continental. Dix ans plus tard, la barre symbolique de Maputo reste toujours un objectif à atteindre pour près de 47 États africains sur 54.

Où sont passés nos 10% : dans ce clip, on trouve Baaba Maal (Sénégal), 2 Face Idibia (Nigeria), Smarty (Burkina Faso), Lami Phillips (Nigeria), Daara J Family (Sénégal), Sound Sultan (Nigeria), Titi Lokei (Nigeria Diaspora), Ceepee (Mauritanie), et Danny Lee (Niger).

Hermione Désirée Ngoma

INCIDENTS DE BUKAVU

Vital Kamerhe et Marcellin Chisambo se rejettent la responsabilité

Quant au bilan des émeutes, certains évoquent le chiffre de vingt blessés et d'autres quarante-sept blessés parmi lesquels vingt-quatre civils, vingt et un policiers et deux cadres de l'UNC grièvement blessés.

Les incidents survenus le 20 février à Bukavu lors du meeting annulé de Vital Kamerhe sur fond de dispersion des manifestants à la place de l'Indépendance continuent d'alimenter la chronique de ces dernières heures. Alors qu'à Nyirangongo, Goma, Beni et Butembo où il est passé, rien de tel n'a été déploré, son itinéraire a cependant été gâchée à l'étape de Bukavu, son fief. Déjà la veille, le maire de la ville avait, dans un communiqué diffusé sur l'antenne provinciale de Radio télévision nationale congolaise (RTNC) et à la Radio Maendeleo, annoncé la décision de l'autorité provinciale de délocaliser la manifestation de l'UNC de la place de l'Indépendance au stade de la Concorde dans la commune de Kadutu. Les travaux de réhabilitation en cours effectués sur le site étaient brandis comme justification à cette décision qui ne rencontrait nullement l'assentiment des responsables de l'UNC. Ces derniers avaient vite rejeté la décision estimant que le stade de Kadutu ne pouvait contenir tous leurs partisans qui pouvaient facilement aller autour de dix mille personnes voire plus !



La place de l'Indépendance peu avant les échauffourées du 20 février

C'est sur ces entrefaites que l'UNC a pris le pari de défier l'autorité provinciale en se présentant sur la place de l'Indépendance hyper sécurisée par des éléments de police. Arrivé à Bukavu à 16h30, Vital Kamerhe a été transporté en « Tipoyi », une chaise traditionnelle, de l'aéroport de Kavumu à la place de l'Indépendance bondée de monde et aux couleurs de l'UNC. Des taxis-motos ont été également mis à contribution à grand renfort des klaxons, signe que le temps était à la fête. C'était sans compter avec la détermination du gouverneur du

Sud-Kivu Marcellin Chisambo qui tenait à faire respecter la décision prise. Les policiers qui campaient sur le lieu ont dû utiliser de gros moyens pour disperser la foule compacte en ayant recours aux gaz lacrymogènes. Dans la débandade, des inciviques en ont profité pour piller des magasins et boutiques situés dans les environs. « Hier, j'ai reçu des gaz lacrymogènes, c'était en pleine figure. J'ai vu mon assistant recevoir un coup de baïonnette. La dame qui était à côté a attrapé une balle », a commenté plus tard Vital Kamerhe

dont certains affirment l'avoir vu tomber de sa chaise avant d'être évacué par la police.

Entre le président de l'UNC et le gouverneur du Sud-Kivu, la polémique est de plus vive, l'un et l'autre se renvoyant la balle quant à ce qui est arrivé. Pour Vital Kamerhe, l'autorité provinciale n'était pas du tout prévenant en ce sens que le nombre des policiers affectés sur les lieux (près d'une quarantaine) était infime pour contenir la marée humaine qui s'est déplacée à la place de la Concorde, plus de 300.000 à 400.000 personnes selon

ses dires. En outre, il qualifie de manœuvre dilatoire la délocalisation de son meeting étant donné que le stade de Kadutu était réquisitionné le même jour pour abriter un match de football et que la procédure requerrait l'introduction de la requête 48 heures avant. Et Vital Kamerhe de conclure que c'était une action planifiée par les autorités de la ville.

Pour sa part, Marcellin Chisambo accuse les militants de l'UNC d'avoir perpétré ces violations dans leur stratégie de victimisation et de provocation. Il rapporte que les partisans de Vital Kamerhe ont lapidé la permanence du PPRD située à la place Cogeco en jetant des pneus enflammés sur le site. « Ils ont préparé leur coup depuis longtemps », a-t-il indiqué ajoutant que les coupables seront poursuivis pour qu'ils répondent de leurs actes. Concernant la relocalisation du lieu du meeting, il estime qu'il appartient à l'autorité établie, pour des raisons sécuritaires, d'imposer l'itinéraire aux manifestants comme cela se fait partout ailleurs. Quant au bilan de ces incidents, rien n'est jusque-là définitif. Certains évoquent le chiffre de vingt blessés et d'autres, quarante-sept blessés parmi lesquels vingt-quatre civils, vingt et un policiers et deux cadres de l'UNC grièvement blessés.

Alain Diasso

KATANGA

L'Église catholique dénonce la manipulation en sous-main des milices

Dans un document, les évêques ont également fustigé l'utilisation de ces milices pour fomenter des troubles ou, au contraire, améliorer la stabilité, selon les besoins.

Dans une lettre pastorale des évêques du Katanga citée par l'Agence congolaise de presse, les prélats catholiques ont déploré des crimes commis par des groupes armés « Mai-Mai » ou « Bakata Katanga » depuis plus de trois ans et dont le rayon d'action n'a cessé de s'étendre au cours des derniers mois.

Par ailleurs, l'Église catholique a également dénoncé la manipulation en sous-main de ces milices semant la terreur au Katanga, ainsi que « l'attentisme du gouvernement central » face à la crise dans cette province. « Nous dénonçons la main noire qui manipule des jeunes gens transformés en tueurs impitoyables et l'attentisme du gouvernement central, qui devrait se préoccuper davantage de la souffrance atroce des populations sinistrées », ont écrit les évêques des huit diocèses de la province.

Dans cette réaction, ces évêques ont également fustigé « l'approvisionnement en armes et munitions dont bénéficient les miliciens,



Une attaque des Bakata Katanga sur la ville de Lubumbashi

manipulés par d'obscurs personnalités ». Pour ces évêques cités par l'ACP, en effet, la revendication de l'Indépendance du Katanga n'est qu'un « prétexte généralement évoqué pour justifier un déchaînement de la violence ».

Il est noté que les « Mai-Mai », originaires du Nord-Katanga, qui agissent dans la province, et qui épousent parfois la cause Kata-Katanga, ont étendu leur emprise en 2013 en descendant progressivement vers le sud. Ils déstabilisent désormais la

région de Lubumbashi, le chef-lieu de cette province.

Citant le dernier rapport des experts de l'ONU sur la RDC, la source a souligné que le mouvement Kata-Katanga manque de coordination entre ses différents chefs de guerre et servirait « les intérêts des élites politiques et économiques nationales et provinciales, qui l'utilisent pour fomenter des troubles ou, au contraire, améliorer la stabilité, selon leurs besoins ».

Lucien Dianzenza

RDC

Plus de 5000 cas de tuberculose multirésistante chaque année

La tuberculose à bacilles multirésistants devient un problème de santé publique en République démocratique du Congo (RDC), d'autant plus que le nombre de personnes souffrant de cette maladie augmente sensiblement.

« Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année, la RDC notifie environ 5600 cas des tuberculoses à bacilles multirésistants, en plus du VIH intimement lié à cette maladie », a fait savoir le représentant du secrétaire général de la santé, Ngumbu Mabanza, lors de l'évaluation de l'apport du Projet TB (tuberculose) 2015 de lutte contre la tuberculose en RDC de 2010 à 2014.

Ngumbu Mabanza a laissé entendre que dans la lutte contre la tuberculose à bacilles multirésistants, la RDC a bénéficié de l'appui du Programme pour la technologie appropriée dans le secteur de la santé, programme financé par l'Agence américaine pour le développement international (Usaid). Cet appui a consisté au financement du transport des échantillons des crachats des suspects de la tuberculose à bacilles multi résistants et surtout vers l'octroi des kits d'adhérence pour les malades mis en traitement de seconde ligne.

Il va sans dire que le Programme pour la technologie appropriée dans

le secteur de la santé financé par l'Usaid arrive à sa fin. Ce qui peut être un coup dur pour la prise en charge de la tuberculose multirésistante. C'est la raison pour laquelle Ngumbu Mabanza a plaidé auprès de l'Usaid pour combler le vide laissé par l'absence du projet dans le cadre de la prise en charge des tuberculeux en RDC. Dans la lutte contre la tuberculose, l'Usaid, indique son directeur par interim, Christophe Tocco, a déboursé 15 millions de US dans la période allant de 2010 et 2014 sur le 130 millions autres réservés pour les maladies restantes.

Pour rappel, il ya lieu de dire que la tuberculose pharmacorésistante et multirésistante apparaît quand les antibiotiques sont mal utilisés chez des patients dont la tuberculose est sensible. Ce mauvais usage est la conséquence d'un certain nombre d'erreurs, comme l'administration de schémas thérapeutiques inadaptés par les agents de santé ou le fait qu'ils n'ont pas contrôlé que le patient avait bien pris l'intégralité de son traitement. Pour l'essentiel, les pharmacorésistances apparaissent dans les zones où les programmes de lutte antituberculeuse sont de mauvaise qualité.

Aline Nzuzi

FOURNITURE D'EAU

Vers une dernière mouture du contrat Régideso - État

Un atelier se tiendra les 24 et 25 février pour examiner en profondeur le texte proposé par le consultant Nodalis recruté par appel d'offres international pour assister le Comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'État (Copirep) dans cette lourde entreprise.

À l'issue des discussions très techniques, les experts du secteur et toutes les parties prenantes devront arriver à proposer une mouture finale équilibrée du projet de contrat de concession de service public entre la RDC et la Régideso. En effet, l'objectif poursuivi est de permettre à cette société commerciale d'être plus efficace dans sa mission de fourniture d'eau. À défaut de candidature au contrat de gestion dans la stratégie de partenariat public-privé, le gouvernement a chargé le Copirep de mettre en œuvre une nouvelle stratégie dans le cadre d'un plan d'urgence.

Au niveau des effets attendus, il est question notamment de clarifier les relations entre l'État et la

Régideso à travers un texte fondateur de la délégation de service public. Ainsi ce texte viendra concrètement compléter le cadre juridique d'exercice de service public par la Régideso, transformée, il faut le rappeler, en SARL par la loi de 2008 et les décrets de 2009 sur la transformation des anciennes entreprises publiques en sociétés commerciales. Cette réforme est d'autant plus nécessaire que les relations entre l'État et la Régideso étaient jusque-là régies par un vieux texte datant de plus de 17 ans.

Le nouveau dispositif mis en place prévoit la conclusion d'un contrat de performance entre l'État et la Régideso, d'un contrat de service entre la Régideso et un opérateur privé spécialisé dans le secteur et d'un contrat d'audit technique financier pour le suivi et le contrôle de l'exécution des contrats de performance et de service. La performance est ainsi liée à des objectifs clairs de résultats à atteindre.

Le contrat engage l'État et la Régideso. Pour le service, le contrat

conclu avec le groupe-ment sénégalais des eaux et cabinet Finagestion prévoit d'accompagner l'opérateur public dans l'atteinte de ses objectifs. Enfin, la firme Lahmeyer international GMBH en association avec N consulting a, quant à elle, reçu la lourde mission de faire le suivi et le contrôle des deux contrats précités. Pour rappel, un comité de suivi mis en place pour cinq ans suit de près la bonne exécution de l'ensemble de ces contrats. Le principal bailleur de fonds est la Banque mondiale, avec un financement de 190 millions de dollars américains injectés à travers le projet d'alimentation d'eau potable en milieu urbain.

Laurent Essolomwa



Siège administratif de la Régideso

ÉLECTRICITÉ

Un délestage « sévère » guette les villes de la RDC

La situation annoncée par la Snél serait due à l'étiage qui touche l'ensemble du bassin versant du fleuve Congo.

L'administrateur délégué général (ADG) de la Société nationale d'électricité (Snél), Éric Mbala, a prévenu, le 20 février, d'un délestage « sévère » dans plusieurs villes de la RDC. Pour ce responsable, cette situation qui s'impose à cette société et aux consommateurs du courant électrique des villes visées est due à l'étiage qui touche l'ensemble du bassin versant du fleuve Congo. Il s'agit notamment, selon Éric Mbala, de Tshopo, en Province Orientale, de Ruzizi 1, au Sud-Kivu, d'Inga, dans le Bas-Congo, et de Nzilo, au Katanga, ainsi que de Nseke. « Nous produisons dans les conditions actuelles autour de mille mégawatts (MW) », a souligné l'ADG de la Snél. À l'en croire, cette puissance correspond à près de la moitié de deux mille cinq cents MW qui sont installés dans le pays.

Des conditions difficiles de travail L'étiage, qui est un phénomène naturel aurait un impact assez grave sur le niveau de la production de l'électricité qui touche cette société dans la plupart des centrales électriques du pays. Cette situation fait que les machines travaillent dans des conditions rudes.

Pour Éric Mbala, la Snél qui est butée à ce problème est obligée d'adapter la consommation au niveau de sa production actuelle. « Le déficit est énorme évidemment et le pro-



Un centre de transformation du courant électrique de la Snél

gramme que nous avons mis en marche va nous permettre à l'horizon 2016 de pouvoir doubler le taux de desserte », a-t-il rassuré.

Le délestage a la peau dure

L'ADG de la Snél a, par ailleurs, souligné qu'il serait difficile de mettre complètement fin au délestage à l'heure et aux conditions actuelles. Éric Mbala pense que l'évacuation complète du délestage est un exercice assez complexe. « Le délestage veut dire que nous arrivons à l'équilibre entre l'offre et la de-

mande. Il ne s'agit pas seulement de produire mais de transporter et de distribuer pour arriver à résorber complètement le déficit et éliminer le délestage », a-t-il précisé. Pour l'ADG de la Snél, en effet, l'épreuve de délestage ne serait résolue que lorsque la question de la production, du transport et de la distribution sera traitée au cas par cas et trouvera des solutions. Pour mieux gérer cette situation et juguler la crise qui s'annonce, la population a été appelée au respect des consignes qui seront communiquées par cette société.

L'ADG Éric Mbala a notamment épinglé, « l'utilisation rationnelle de l'électricité notamment en remplaçant les ampoules à forte consommation par des lampes économiques ainsi qu'en éteignant les lampes pendant la journée ».

Aveu d'impuissance

Pour beaucoup, cette annonce est un aveu d'impuissance de la part des autorités de la Snél. Ces dernières ont, en effet, remplacé des personnes qui ont été emportées de la tête de la Snél, sanctionnées « pour

n'avoir pas su donner du courant aux populations », prétextant l'étiage du fleuve Congo.

Dans leurs reproches, des observateurs trouvent l'attitude de l'ADG trop alarmiste. « Au lieu de chercher à donner suffisamment du courant à la population selon la mission lui confiée par l'État, cette personnalité se contente d'annoncer le délestage dont les conséquences néfastes sont connues de tous », a souligné un Kinois.

Par contre, d'autres Kinois ont salué le vote et la promulgation de la loi sur la libéralisation du secteur de l'électricité. Pour ces derniers, en effet, la perte du monopole par la Snél et l'implication des privés ou d'autres sociétés dans ce secteur amèneraient cette société d'État à être compétitive. « Au lieu de pleurnicher, les responsables de la Snél doivent déjà chercher à adapter leur entreprise dans la configuration actuelle du secteur et la mondialisation, sinon la Snél sera appelée à disparaître, piétinée par d'autres acteurs du secteur. C'est l'instinct de survie qui devra désormais conduire toutes les activités de cette société », ont-ils conseillé. Mais en attendant, les Kinois, comme d'autres habitants des villes visées par cet avertissement de la Snél, doivent se préparer à subir l'austérité, la rigueur, de ce délestage qui s'annonce dans les tout prochains jours.

Lucien Dianzenza

PARTENARIAT

Des hommes d'affaires du Comesa invités à investir en RDC

Un projet de loi portant adhésion de la RDC à la zone de libre-échange du Comesa est à pied d'œuvre.

L'adhésion de la RDC à la zone de libre-échange du Marché commun de l'Afrique orientale et australe - Common Market for Eastern and Southern Africa (Comesa) n'est plus qu'un secret de polichinelle. Le décor est enfin planté pour rendre effective cette réalité. Lors du 16e sommet de l'organisation tenu à Kampala en Ouganda en décembre 2012, la RDC qui assurait la deuxième vice-présidence avait levé l'option de prendre une part active dans cette institution sous-régionale. Aujourd'hui, le pays de Joseph Kabila tient à matérialiser ce vœu en accueillant le 17e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Comesa. Et d'ailleurs, un projet de loi portant adhésion de la RDC à la zone de libre-échange du Comesa est à pied d'œuvre. Le ministre de l'Économie et commerce et celui des affaires étrangères travaillent d'arrache-pied pour finaliser ce texte de loi et le transmettre pour adoption aux deux



Le ministre de l'Économie et commerce, Jean Paul Nemyato

chambres du Parlement. Toutes ces précisions ont été données par le ministre de l'Économie, Jean-Paul Nemyato, à l'ouverture à Kinshasa de la 32e réunion du Comité intergouvernemental de cette communauté régionale économique le 18 février. La RDC est donc bel et bien partie prenante au Comesa. Elle va succéder à l'Ouganda à la présidence tournante de cette organisation à l'issue des assises de Kinshasa. Pour le ministre de l'Économie, l'opportunité est ainsi donnée, à la

faveur du sommet de Kinshasa, aux hommes d'affaires du Comesa de nouer des relations avec des opérateurs économiques congolais et avec l'État congolais à travers la création des joint-ventures. Jean-Paul Nemyato exhorte, par ailleurs, le Comesa à financer les projets de la RDC comme le grand Inga qui, d'après lui, est intégrateur pour la région. « Si on arrive à donner de l'énergie non seulement à la population mais également aux entreprises de la région, on va développer

l'activité de production et le commerce », a, pour sa part, souligné le président du patronat congolais, Albert Yuma. Pour rappel, le Comesa a pour objectif de mettre en place un marché unique entièrement intégré en matière de libre circulation des biens, des services, du capital et des personnes. Entre 1997 et 2002, le volume des transactions commerciales entre les pays membres et le reste du monde a atteint autour de 52 à 60 milliards de dollars.

Alain Diasso

KINSHASA

Ouverture mercredi du sommet du Comesa

La capitale de la RDC abrite, pendant une semaine, plus de trois rencontres directement liées aux assises de l'organisation régionale.

Les préparatifs du 17e sommet du marché commun de l'Afrique australe (Comesa) vont bon train. La ville de Kinshasa qui revêt sa tenue des moments exceptionnels subit petit à petit des transformations visibles notamment par la présence des drapeaux des différentes Nations y attendues. L'évènement faut bien son pesant d'or au regard du thème retenu en rapport direct avec l'intégration économique régionale. À l'issue des travaux de Kinshasa, la RDC va assumer la présidence en exercice de cette organisation régionale qui regroupe dix-neuf États membres.

La capitale de la RDC est en train de vivre une semaine particulière rythmée par plusieurs réunions de haut niveau dont la 32e réunion du comité interministériel du Comesa, ouverte le 18 février et clôturée deux jours plus tard, a été la première de la série. Il s'en suivra le forum économique du 21 au 22 février, le Conseil des ministres du 22 au 23 février, la réunion du Conseil des ministres de l'APE le 23 février, la réunion des ministres des Affaires Étrangères le 24 février, la table ronde des premières dames le 26 février et enfin le 17e sommet des chefs d'État et de gouvernement du 26 au 27 février.

Les experts et les hauts fonctionnaires dont les travaux se sont clôturés le 20 février ont examiné les différentes matières sur les questions de l'intégration économique régionale. Il s'agit, note-t-on, de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme du marché commun sur la transposition des États membres, le Commerce et la douane, les micro, petites et moyennes entreprises, l'agriculture, l'infrastructure, les changements climatiques, l'harmonisation et le développement des statistiques. À l'ouverture de ces travaux des experts, le ministre congolais de l'Économie, Jean-Paul Nemyato, a relevé l'importance pour la RDC d'évoluer avec les exigences du marché commun. En conformité avec le thème retenu cette année, "consolidons les échanges intra-Comesa en développant les petites et moyennes entreprises", l'ordre du jour du sommet prévoit d'examiner le programme de coopération monétaire de cette organisation régionale, les Affaires sociales et le genre, les affaires institutionnelles et juridiques, l'innovation du Comesa ainsi que les questions sur le partenariat de coopération.

Jeannot Kayuba

ÉQUATEUR

Louis Alphonse Koyagiolo regagne le pays

Évacué d'urgence en Afrique du Sud suite à un malaise brusque alors qu'il était en mission de service dans la capitale, le gouverneur de la province de l'Équateur est rentré au pays depuis le 21 février et en bonne santé.

Après un long séjour en Afrique du Sud pour des soins médicaux, le gouverneur de la province de l'Équateur, Louis Alphonse Koyagiolo, est rentré au pays le 21 février par l'aéroport international de Ndjili. C'est le 6 septembre que le numéro un de l'Équateur a été évacué d'urgence au pays de Nelson Mandela suite à un malaise brusque alors qu'il était en mission de service à Kinshasa. C'était trois semaines après son investiture par l'Assemblée provinciale de l'Équateur.

Le retour au pays du gouverneur Koyagiolo a donné lieu à une effervescence particulière à Mbandaka, Chef-lieu de la province, où des rumeurs à sens divers ont circulé à propos de son état de santé. Des sources locales font état d'une liesse populaire avec, à la clé, un carnaval motorisé et une marche improvisés en guise de remerciements au Très-Haut pour avoir assuré avec promptitude la guérison du chef de l'exécutif provincial. Les fils et filles de l'Équateur se disent impatients de voir leur gouverneur reprendre rapidement ses fonctions afin de relancer la mise en œuvre de son plan de développement socioéconomique de la province de l'Équateur dotée d'énormes potentialités inexploitées faute d'un leadership consciencieux et visionnaire.



Louis Léonce Koyagiolo

Louis Léonce Koyagiolo devra, par ailleurs, mettre à contribution sa longue expérience dans la Territoriale pour remettre la population de l'Équateur au travail et, surtout, combattre le démon de la division et des conflits ethnico-politiques qui ont longtemps paralysé le fonctionnement des institutions dans cette province. Ses administrés l'attendent également pour gérer la menace que représente actuellement l'afflux des réfugiés et des miliciens armés centrafricains ayant fui la guerre civile dans ce pays. L'on croit savoir qu'une fois de retour à Mbandaka, ce cadre de la majorité n'aura même pas le temps de se reposer au regard de la complexité des problèmes que connaît la province actuellement gérée par le vice-gouverneur Impeto. A.D.

SPORT ET MÉDIAS

L'AJSC récompense les meilleurs sportifs de l'année 2013

L'Association des journalistes sportifs du Congo (AJSC) a décerné, le 21 février, des prix aux sportifs de la RDC qui se sont distingués dans leurs disciplines respectives au cours de l'année 2013, indique un communiqué de presse de cette organisation corporative.



Parker Bolili félicitée par la Fédération après sa prestation au Vietnam

L'on note d'emblée que la taekwondoïne Parker Bolili a été désignée meilleure athlète de 2013. Elle a été médaillée d'or au 9e championnat du monde francophone de taekwondo au Vietnam et a remporté, en février 2013, la médaille de bronze au 11e Open international de taekwondo d'Alexandrie, en Égypte. Le cycliste Fiston Dukwa Bumba a été primé pour avoir terminé 7e au premier Tour cycliste international de la RDC. Et le gardien de but des Léopards football, Robert Kidiaba Muteba, a été plébiscité pour sa discipline et sa persévérance au sein de l'équipe nationale de football.

Le boxeur Tshibangu Kayembe est récompensé pour avoir arraché par deux fois le titre de champion au Challenge Ceinture Shark dans la catégorie super léger, ainsi que Maroy Sadiki, double champion au Challenge Ceinture Shark dans la catégorie Lourd-léger. Les autres sportifs primés sont Pitshou Lo-

koso (+100 kg), médaillé d'or au 11e championnat d'Afrique de Kurash en Afrique du Sud et médaillé d'or à la première édition du championnat d'Afrique centrale, ainsi que Dieuleveut Mbadu (-73 kg), médaillé d'or au 11e championnat d'Afrique de Kurash. Enfin, le marathonien Ilunga Mandé alias Zatar a clôturé la liste des athlètes récompensés par les journalistes sportifs du Congo. Il a été le vainqueur du 19e semi-marathon de Libreville (Gabon), du 11e semi-marathon de Malabo (Guinée Équatoriale) et de la 3e édition de 20 km de Kinshasa.

Notons aussi les prix de meilleurs arbitres remis à Sadou Sangwani et Achille Muya pour leur prestation au dernier championnat du monde de handball, et celui du meilleur entraîneur à Célestin Ntoua des Léopards seniors dames de handball. Moïse Katumbi Chapwe a été désigné meilleur mécène pour avoir amené son club en finale de la

10e édition de la Coupe de la confédération de la CAF. Il a aussi financé la construction d'une piscine olympique à Lubumbashi et installé les pelouses synthétiques dans les écoles du Katanga; enfin, Moïse Katumbi a remis la somme de 200 mille euros en guise de soutien aux victimes de la guerre au Nord-Kivu.

Soulignons aussi la distinction accordée au président sportif de V.Club, Gabriel Amisi Kumba, alias Tango Four, et Pierre Kazadi, président du Conseil suprême de V.Club, pour avoir doté le club d'un centre sportif moderne. Le prix du meilleur sponsor a été accordé à Shark Club pour l'organisation régulière du Challenge des ceintures Shark en boxe, au niveau amateur et professionnel. Et les Léopards juniors dames de handball, vice-championnes d'Afrique à Oyo au Congo Brazzaville, ont été désignées meilleure équipe par l'ASJC.

Martin Enyimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mazembe écarte Mbala et Bedi, Kanda et Bokanga vers V.Club

L'information de la mise à l'essai de l'attaquant Biscotte Mbala au TP Mazembe avait rapidement circulé il y a quelques jours. Cependant, il n'a pas été retenu par l'entraîneur français Patrice Carteron. C'est aussi le cas du milieu récupérateur Hugues Bedi Mbenza qui tenait aussi à réintégrer le club après des déboires à l'étranger.

Selon le site officiel du TP Mazembe (TPM), Patrice Carteron « veut construire une équipe selon le projet de jeu qu'il entend donner au TPM. Le coach des Corbeaux tient à garder uniquement les trente joueurs actuels pour instaurer plus de concentration aux entraînements et dans la préparation des compétitions. Même s'il n'exclut pas d'ouvrir la porte plus tard à l'un ou l'autre nouveau prétendant ». Cette saison, fait-on savoir, Patrice



Mbala Biscotte

Carteron tient à évoluer avec un effectif de trente jours. Il a donc dû écarter tous les joueurs qui étaient en test. Et à propos de Mbala Biscotte, il avait reconnu les qualités techniques intrin-

sèques de Mbala, mais restant logique envers lui-même dans la gestion de son groupe composé depuis à forte majorité des étrangers.

L'avenir de Mbala n'est donc pas à Mazembe où il est arrivé après son passage la saison passée à Kabuscorp en Angola. Parti du Daring Club Motema Pembe de Kinshasa

en 2004 pour Hapoël Tel Aviv en Israël, Mbala Mbuta a joué depuis 2005 en Suisse (Yverdon, Grasshopper de Zurich, Locarno, Schaffhausen et Winterthur). En 2008, il a fait une pige de quelques mois à Al Ittihad Djeddah en Arabie Saoudite, avant de revenir en Suisse. C'est au cours de la saison 2013-2014, qu'il a été attiré vers Kabuscorp du général et homme d'affaires angolais Bento Kangamba. Mais Mbala n'avait pas le statut de titulaire et il a choisi de partir, d'autant plus que d'autres joueurs sont arrivés au club comme l'international Camerounais Meyong Ze et surtout le transfuge de Mazembe, Trésor Mputu Mabi.

Pour sa part, Hugues Bedi Mbenza a



Éric Bokanga



Hugues Bedi

vu son contrat avec Club Africain de Tunis être résilié. On l'a d'abord annoncé dans V.Club. Mais le joueur a pris la direction de Lubumbashi dans l'espoir de réintégrer son ancien club avant de s'envoler pour Anderlecht en Belgique où il n'est resté qu'une saison et demie et très rarement utilisé. Écarté par Patrice Carteron, Bedi se retrouve donc à la recherche d'un club.

Outre la mise à l'écart de Mbala et Bedi par l'entraîneur de Mazembe, l'on apprendrait que le milieu excentré gauche Deo Kanda pourrait rejoindre l'AS V.Club de Kinshasa. L'ancien

joueur de Mazembe avait signé à Raja de Casablanca avec lequel il a disputé la dernière édition de la Coupe du monde des Clubs de la Fifa. Mais son contrat avec le club marocain avait été résilié. Il se retrouverait donc aux portes de V.Club. Une rumeur persistante fait même part d'une issue favorable du dossier de transfert de Deo Kanda vers V.Club. Si c'est le cas, il sera le deuxième ancien joueur de Mazembe à rejoindre V.Club après l'expérimenté Guy Lusadis Basisila.

Par ailleurs, l'on apprend qu'Éric Bokanga pourrait revenir dans V.Club. Parti des Dauphins Noirs de Kinshasa en 2010 dans des conditions rocambolesques (s'étant brouillé avec son ancien agent José Ntumba), il a passé quelques mois au Standard de Liège en Belgique où il a été très peu utilisé et n'ayant pas réussi à convaincre. Il a réintégré Mazembe à son retour au pays en 2011, mais là aussi il a manqué du temps de jeu. Ancien joueur du DCMP (2002) et de Benfica de Luanda en Angola (2006-2008), il a vu sa carrière prendre de l'envergure dans V.Club (2009-2010), avant de tenter une carrière professionnelle en Belgique. Mais son retour ne semble pas faire l'unanimité au sein des supporters de V.Club.

Martin Enyimo



Deo Kanda

Jean-Marc Makusu Mundele est arrivé à Liège

C'est depuis le 19 février que le jeune attaquant international congolais Jean-Marc Makusu Mundele est arrivé à Liège en Belgique, en provenance de Kinshasa en RDC, a confirmé La Dernière Heure.

Auteur d'un doublé qui a qualifié les Léopards locaux de la RDC en quarts de finale de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en Afrique du Sud, il avait dans la foulée signé au Standard de Liège. Sur place à Liège, il doit passer une batterie des tests physiques, avant d'être placé chez les U21 des Rouches de manière à ne pas brûler les étapes. Mais le départ de Makusu a été fêté le 18 février dans un hôtel local à Kinshasa au travers d'un dîner autour de sa famille. Le jeune attaquant (20 ans) est resté confiant jusqu'à son départ, lui qui avait déjà déclaré qu'il allait donner toute son énergie pour réussir sa carrière professionnelle. La Belgique, avait-il dit, serait son premier pas avant d'aller bien plus haut.

Alors qu'il était joueur de Bel'Or, club évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin), il a saisi sa chance lorsque le sélectionneur Santos Muitubile l'a convoqué pour faire partie de la sélection congolaise qui devait disputer le Chan. Makusu Mundele a été meilleur buteur de ce championnat considéré aujourd'hui



Jean-Marc Makusu Mundele

comme une division inférieure par rapport au championnat national de football -Division 1- organisée par la Ligue nationale de football (Linafoot).

Au Chan, Jean-Marc Makusu n'était même pas titulaire lors de la première rencontre de la RDC contre la Mauritanie. Il est entré en cours du jeu au deuxième match contre le Gabon, laissant une bonne impression en dépit de la défaite congolaise. C'est finalement contre le Burundi que Santos Muitubile l'a titularisé

d'entre de jeu. Et Makusu a signé un doublé, permettant à la RDC de l'emporter par deux buts à un et de se qualifier en quarts de finale. Aussitôt après le Chan, le Standard de Liège l'a engagé pour six mois, avec option d'achat. Le jeune joueur est donc sur les traces d'un ancien joueur de Bel'Or, l'international Dieumerci Mbokani qui a joué également à Bel'Or avant d'être transféré à Mazembe, enfin parti en Europe, notamment en Belgique.

M.E.

SIXIÈME ART

Agenda-défi de la Compagnie Théâtre des Intrigants

Voulue internationale avec la participation de l'Angola et de la Suisse notamment, la 28e édition des Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse à Kinshasa (Joucotej), d'ores et déjà perçue comme une rencontre d'envergure, s'inscrit parmi ses grands rendez-vous à venir.

Les prévisions de la Compagnie théâtre des intrigants (CTI) sont loin d'être modestes. Fort ambitieux, en effet comme perspective lorsque le directeur artistique de la troupe, Mitendo Mwadi Yinda, espère aboutir, dans le cadre des formations en milieu scolaire, à plus de 500 spectacles et faire face à au moins 1 000 000 de spectateurs. Lorsqu'on sait les efforts fournis et l'engouement que suscite l'évènement, il est difficile de ne pas le lui concéder, diront d'aucuns.

En amont du Joucotej prévu du 7 au 13 mai, il faut signaler la planification de tout un programme en faveur des écoliers. La formation en milieu scolaire est entendue comme un autre défi de la CTI. Il passe notamment par la tenue d'ateliers de création théâtrale dans des écoles jusqu'à la veille de la rencontre, soit de mars à mai. Dans ce même ordre d'initiative, il y a lieu de signaler l'organisation de stages de formation des jeunes de N'Djili en mars et octobre. Ce, sans oublier les animations théâtrales lancées depuis janvier et qui dureront toute l'année. La tournée du spectacle Enéide en novembre dans la ville est le troisième grand défi qu'entend relever la CTI. La pièce dont la création est prévue en deux mois, soit d'août à septembre est le projet sur lequel elle planche de sorte à respecter son mot d'ordre : « Donner au théâtre la place qu'il lui faut ». Toujours dans la rubrique création, il convient de relever le projet d'un spectacle de marionnettes en mars simultanément avec un atelier de création théâtrale en province. Du reste, en termes de projet, il sied de signaler également un ouvrage en gestation, sujet effleuré lors de sa soirée anniversaire du 12 février jumelée avec le lancement de sa nouvelle saison artistique.

Le groupe théâtral qui, jusqu'ici, s'est distinguée par sa constance, il y a peu, à l'occasion de l'ouverture de sa saison artistique 2014, il se targuait de n'avoir été l'objet d'aucune scission. Épargné par le démon de la division, la CTI, a souligné Mitendo Mwadi à la soirée susmentionnée, a su toujours faire preuve, de « patience, persévérance et assiduité ». Avoir su utiliser à bon escient le soutien accordé par le Fonds de promotion culturel et, par-delà, tirer bénéfice des collaborations avec des organisations internationales dont Wallonie-Bruxelles international et l'ambassade de France a joué en sa faveur.

Nioni Masela

HUMEUR

Les transports en commun à Brazzaville et Pointe-Noire ? Parlons-en !

Que ce soit à Brazzaville ou à Pointe-Noire, le calvaire que vit la population en matière de transports urbains est le même. Les Brazzavillois et les Ponténégrins sont à la merci des caprices et humeurs des transporteurs en commun. La question devenant lancinante, il convient d'en parler sans la moindre diplomatie. Les élèves, les étudiants, les fonctionnaires et les passagers de tout bord ont du mal à se rendre à l'école, à l'université et sur leur lieu de travail.

Les plaques indiquant les itinéraires à parcourir jusqu'au lieu où devraient s'arrêter normalement ces autobus, cars et « taxis 100-100 » ne servent à rien, car les chauffeurs des transports en commun font de la surenchère sur le dos des usagers. À quand des sociétés municipales de transports en commun à Brazzaville et Pointe-Noire pour soulager la peine des populations ? Des velléités et tentatives de solution à cette épineuse question s'observent parfois avec la signature de certains accords, mais, hélas, ceux-ci restent dans leur ensemble lettre morte. Chaque jour, le spectacle est horrible au niveau des arrêts de bus, car des privés et des particuliers qui sont en situation de monopole dans ce métier font leur loi.

Il faut voir les usagers à Brazzaville ou à Pointe-Noire s'entasser aux arrêts ! Ils attendent des bus qui suivent les itinéraires réels ; et s'ils le font, c'est avec doublement ou triplement du prix de la course ! Et si par malheur, un client n'a que 150 FCFA, le contrôleur le fera descendre à mi-parcours de l'itinéraire. Ce spectacle persiste sous l'œil impuissant des entités en charge de la régulation des transports urbains. « À prendre ou à laisser ! Exigez de la mairie d'avoir ses propres transports en commun ! », propos très durs qu'un chauffeur adressait à un paisible client qui s'était plaint du calvaire que la population vivait.

Trois périodes de pointe dans la journée causent un vrai stress chez la population qui veut aller d'un arrondissement à un autre. D'abord de 7 heures à 10 heures, ensuite de 12 heures à 14 heures, et enfin de 17 heures à 19 heures. C'est au cours de ces tranches horaires que ces transports en commun font une bonne affaire » sous les grincements de dents des passagers. Cette pratique ouvre sans doute la voie à l'absentéisme et aux retards criants à l'école et sur le lieu de travail. Et ce que l'on ne veut pas dire, c'est que cela participe énormément à l'échec scolaire, car trop de retards et d'absentéisme sont préjudiciables à un élève, à un étudiant ou à un apprenant tout court, et cela a aussi un impact négatif sur la productivité des administrations à la fois publiques et privées.

Les différents services des associations de défense des droits de consommateurs n'ont plus assez de mots pour qualifier ce que vivent les Ponténégrins et les Brazzavillois en matière de transports urbains. À Brazzaville, il devient utopique d'emprunter un bus qui vous transporte de Talangai à Makélékélé, à Pointe-Noire d'avoir un bus qui vous transporte de Mongompoukou à Ngoyo. Avant, c'était certains contrôleurs de bus qui abusaient de cette pratique du « monter-descendre à mi-parcours » ; aujourd'hui, les chauffeurs sont aussi passés maîtres dans ce scénario. « Tu descends à quel endroit ? », gênante question que des chauffeurs n'ont jamais cessé de poser aux passagers qui empruntent la cabine. Et on a comme l'impression que voyager dans la cabine devient une affaire de nantis, car à chaque centaine de mètres de parcours il faut déboursier une somme d'argent.

Le vrai problème est que nos villes s'accroissent à la fois en superficie et en démographie. Du coup, la question du déplacement à l'intérieur de ces villes se pose avec acuité. Il est difficile d'aller d'un quartier périphérique au centre-ville et vice-versa, ou d'aller d'un quartier périphérique à un autre. Et si ce problème des transports urbains n'est pas résolu à Brazzaville et à Pointe-Noire, ce quotidien ennuyeux continuera de gêner la population. Et ce qu'il faut craindre, c'est que d'autres villes, notamment Dolisie, Owando, Ouesso, risquent d'embêter le pas. Ce sont donc les transports urbains privés qui continueront d'agir selon leurs humeurs. Ce qui est sûr, c'est que cette pratique diminuerait avec des sociétés de transports en commun des municipalités. À quand donc ces sociétés ?

Faustin Akono

CONGO-ITALIE

« La marine congolaise a besoin d'améliorer ses capacités », selon Paolo Treu

Le commandant du trentième groupement naval, le vice-amiral Paolo Treu, a animé une conférence de presse le 21 février au cours de laquelle il a présenté la campagne navale « le système-pays en mouvement ».



Nicolò Tassoni-Estense, l'ambassadeur d'Italie (à droite), et le vice-amiral Paolo Treu lors de la conférence de presse. (© Adiac)

Durant les cinq jours au quai du port autonome de Pointe-Noire, le trentième groupement naval va réaliser des opérations militaires, humanitaires, de diplomatie navale, des opérations de sécurité maritime et de promotion des entreprises italiennes à travers l'exposition du « made in Italy » ouverte juste après la conférence.

« Le lien entre le Congo et l'Italie est une longue histoire, et les relations sont en constante augmentation, alors que ce pays est en pleine croissance dans une région d'une importance stratégique, non seulement en Afrique mais aussi dans le monde », a indiqué le vice-amiral Paolo Treu dans son exposé.

Définissant les objectifs de la campagne, il a commencé par ceux qui sont directement liés au rôle de la marine italienne, notamment l'entraînement et l'adaptation des équipages au travail en conditions différentes, comme, par exemple, dans un climat tropical et sur l'océan. L'interaction avec les marines alliées qu'ils vont rencontrer pendant la navigation et avec les marines des nations amies, lesquelles sont en train d'effectuer des opérations similaires, ont pour but d'améliorer l'interopérabilité et l'intégration, et de renforcer la confiance et l'amitié en vue de futures opérations conjointes au sein des cohabitations maritimes pour lutter contre les crises et conflits.

Transmettre l'expérience italienne aux Congolais

« Nous voulons transmettre notre expérience dans le domaine maritime au Congo, un pays dont l'activité en mer

participe énormément dans son économie. La marine congolaise a besoin d'améliorer ses capacités, et ce genre d'échanges est important pour elle. L'expérience de la marine italienne est en cours de transmission, notamment avec des exercices entre les deux marines mais aussi à travers le Centre régional de la sécurité maritime (Cresmac), une structure qui bénéficie de notre concours », a renchéri le vice-amiral.

Il a en outre déclaré : « Nous sommes ici pour témoigner au monde entier de ce que l'Italie peut faire, en présentant les produits et les capacités d'excellence pas seulement dans le domaine militaire et industriel, mais aussi dans l'humanitaire, reflétant le génie, la puissance de la volonté, la capacité de construction du peuple italien ainsi que sa compassion pour les populations des pays en voie de développement. »

En effet, la marine à travers ses salles d'opération et son équipe médicale va prêter main-forte à la médecine congolaise en administrant des soins et en effectuant des interventions chirurgicales gratuites sur la population congolaise. « La circumnavigation du continent africain a pour but d'apporter une assistance humanitaire grâce à la coopération avec des organisations sans but lucratif. Les médecins de l'opération Smile réalisent des interventions chirurgicales dans les salles d'opération à bord du porte-avion Cavour. La Fondation Rava lutte contre la cécité en offrant à bord du pétrolier ravitailleur Etna des lunettes gratuites. Les infirmiers vo-

lontaires de la Croix-Rouge italienne et du Croissant-Rouge aident le personnel médical civil et militaire qui travaille à bord des navires Cavour et Etna », a dit Paolo Treu.

Selon l'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolò Tassoni-Estense, cette mission confirme bien la justesse de la coopération avec l'Afrique qui se veut profitable à tous dans un continent en plein essor et où beaucoup de choses se font et se réalisent. Elle perpétue la tradition maritime italienne et sa capacité industrielle dont elle veut faire profiter d'autres parties du monde. « Nous apportons notre expérience avec la philosophie du partage et de la coopération. Nous sommes ici pour voir ce que l'on peut faire ensemble et identifier les intérêts communs », précise le diplomate.

Notons que le trentième groupe naval, composé du porte-avions Cavour, de la frégate Bergamini, du pétrolier ravitailleur Etna et du patrouilleur de haute mer Borsini, a quitté l'Italie le 30 novembre 2013 en se dirigeant vers le canal de Suez pour commencer sa campagne navale à travers la mer rouge, le golfe d'Aden, l'océan Indien et le golfe Persique, pour terminer par une circumnavigation de l'Afrique. Le groupe naval est un mélange unique de cœur, d'esprit et de mains travaillant ensemble et en synergie avec le personnel des organismes de bienfaisance sans but lucratif des infirmières volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge italiens et de différentes entreprises italiennes.

Charlem-Léa Legnoki
et Hervé-Brice Mampouya

PEINTURE

Jussie Nsana sonne son éveil avec « Butsiélé »

Butsiélé est le nom de l'exposition de Jussie Nsana, artiste peintre, dessinatrice, bédéiste et vidéaste. Le vernissage a eu lieu le 20 février à l'Espace Basango Point culturel de Pointe-Noire.



La peintre Jussie Nsana

À travers ses toiles, Jussie Nsana impulse une nouvelle dynamique à son art, de plus en plus ouvert à la modernité en s'écartant du formalisme pictural. C'est un art d'avenir avec des œuvres contemporaines et futuristes aux relents de rénovation et d'innovation. De son pinceau alerte, Jussie utilise le collage, l'acrylique et l'aquarelle dans ses toiles, qui sont essentiellement une révisitation de sa jeunesse, de ses souvenirs et aussi de ses sentiments « Je transporte dans mon sac à arts mes passions artistiques, la BD, la peinture et de la vidéo », a-t-elle dit.

Butsiélé est la troisième exposition individuelle de la peinture de Jussie « À travers l'exposition Butsiélé, je signe des œuvres qui, d'abord représentent un autre moi, un nouveau moi, qui longtemps est resté dans la recherche d'une identité. Une identité qui s'affirme avec des œuvres beaucoup plus contemporaines et l'on peut donc dire Butsiélé, c'est l'éveil. Cet éveil qui est aussi le fruit de rencontres, d'échanges avec les autres, mais aussi de formations. Mes deux passages aux ateliers de résidence des ateliers Sahn en 2012 et 2013, en peinture sous l'encadrement de Félicité Codjo et en art vidéo, encadré par Sean Hart et Frédéric Dumond, ont laissé des empreintes traduites justement dans Butsiélé », a-t-elle ajouté.

Pour Jussie Nsana, Butsiélé, c'est aussi les gestes vus, les paroles entendues au cours

d'une balade, et exprimées artistiquement. Têla, la goutte, premier prix de la vidéo à la deuxième Rencontre d'arts contemporains, et Bimbambukila (les souvenirs), fruits du travail de vidéaste, un autre moi, une nouvelle passion contenue dans le sac à arts sont pour elle un prétexte de conservation du patrimoine matériel et immatériel réminescent. Ancienne étudiante de l'École nationale des Beaux-Arts de Brazzaville, aujourd'hui enseignante d'arts plastiques au collège, Jussie Nsana-Banimba est une passionnée d'arts. Peintre, bédéiste, vidéaste, son incroyable registre de création fait d'elle une artiste complète. Elle est la fondatrice de l'association Nsan'Arts, où elle tente à travers des ateliers de donner aux jeunes et aux enfants le goût de l'art. En 2012, avec deux autres artistes-peintres, elle a participé à la réalisation de la bande dessinée Chroniques de Brazzaville à travers laquelle elle démontre son talent de narratrice en plus de son habileté dans le dessin. Elle a aussi participé à plusieurs expositions à Brazzaville et Pointe-Noire.

Hervé-Brice Mampouya

LES LÉGENDES DU FOOTBALL

Mbémba Tostao, du gardien de but au joueur ailier

Dans un entretien téléphonique avec Les Dépêches de Brazzaville, le 21 février, Jonas Bahamboula Mbémba Tostao revient sur son histoire et sur sa carrière de joueur, marquée d'immenses succès.

Jonas Bahamboula Mbémba Tostao commence à jouer au football à l'école primaire et dans les rues de Brazzaville comme gardien de but puis comme ailier droit. Dans le quartier de son enfance, à Poto-Poto, alors qu'il n'a que 12 ans, Tostao devient rapidement supporter de l'équipe de Patronage. Il rêve d'en faire partie et prend rapidement le surnom de « petit Moulélé », son mentor.

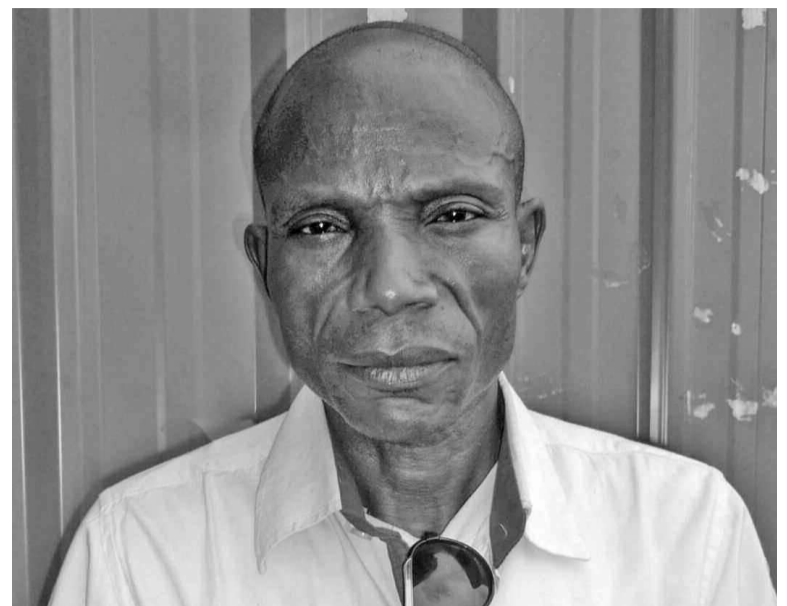
Malheureusement, le divorce de ses parents va compromettre ses ambitions, car il va regagner, avec sa mère, le village de Matoumbou, dans la région du Pool, et un peu plus tard celui de Jacob, actuellement appelé Nkayi.

C'est en 1964, à Mindouli, dans le village paternel, que le jeune joueur prend la carrure d'une grande star, éblouissant les habitants de la contrée par sa gestuelle inédite.

En 1967, Kinkala abrite la semaine culturelle, au cours de laquelle chaque région doit présenter sa sélection. Tostao saisit sa chance avec la sélection du Pool et fait une belle prestation qui attire l'attention des grands clubs de la ville capitale.

Diabes noirs, son club à vie

En 1968, alors qu'il n'a que 18 ans, il intègre les Noir-et-Jaune, une équipe



Bahamboula Mbémba Tostao (© Adiac).

pleine de joueurs talentueux, comme Matima, Bikouri, Ndzabana Jadot, Tandou, Lasconi, Déker, etc., et parvient à imposer son style. Une année après, il devient champion du Congo et remporte la toute première coupe de la ville. Avec ses dribbles et ses buts d'anthologie, dont certains font lever de son siège le président Marien Ngouabi au stade de la Révolution, il sera couronné à plusieurs reprises Meilleur joueur de Brazzaville. Les surnoms se succèdent : d'abord « Petit Moulélé » puis « Moustique », il devient « Tostao » et ensuite « Ya Tao ».

Avec ses 117 buts dans l'équipe nationale, il sera sacré champion d'Afrique des Nations en 1972 à

Yaoundé, meilleur ailier droit d'Afrique et meilleur joueur d'Afrique centrale en 1973. Il a également participé avec la sélection africaine, en 1973, au Mondialito au Mexique. Né le 2 février 1949 à Brazzaville, Jonas Bahamboula Mbémba Tostao est l'une des perles rares du football congolais. Joueur au talent inégalable, avec une vitesse incroyable, des gestes footballistiques exceptionnels et surtout le sens du fair-play, il a marqué toute une histoire et demeure, selon les fans, le meilleur joueur congolais de tous les temps. Actuellement, il est conseiller spécial, chargé de recrutement à l'équipe des Diabes noirs.

Prosper Mabonzo

Partout dans le monde, le 14 février rime avec "Amour" et "Partage"

La société DHL EXPRESS CONGO n'est pas restée en marge de cet événement.

Pour célébrer la fête de saint valentin, les agents de DHL EXPRESS CONGO se sont déployés dans divers points de la ville de Pointe-Noire et de Brazzaville, afin de se rapprocher encore plus de la population en partageant avec eux des friandises et en leur confirmant, à travers des prospectus, l'amour que DHL a envers sa clientèle en accordant une réduction de 10%, durant tout le mois de Février, sur toute expédition vers l'international.

Il est important de souligner que DHL est leader de l'industrie de Logistique au Monde.

Il fournit son expertise dans l'express international, le Fret Aérien et Maritime, la route et le transport ferroviaire ainsi que les services postaux internationaux à ses clients, grâce à un réseau global de 285 000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde et qui offre aux clients des services de qualité. La société possède ses propres avions de transport de colis et est présente en Afrique Subsaharienne. DHL soutient aussi la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.

N. L. Armand



FÉCOFOOT

Jean-Michel Mbono s'explique sur les actions de la Fifa au Congo

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a indiqué le 21 février que la Fédération internationale de football (Fifa) avait réaffirmé lors de sa dernière réunion à Zurich son engagement d'installer une nouvelle pelouse synthétique au Congo au même titre que la construction du siège de l'instance gestionnaire du football congolais.

Le gouvernement congolais a jeté son dévolu sur le stade Alphonse-Massamba-Débat pour l'installation de cette nouvelle pelouse synthétique. Jean-Michel Mbono a expliqué que la Fifa n'attendait que l'autorisation de l'État congolais pour «mener une telle activité et assurer l'utilisation par l'utilisateur de l'infrastructure pendant vingt ans», a-t-il commenté. Sur la construction du siège de la Fécofoot, le président de la Fécofoot a indiqué que le projet Goal III avait glissé du fait que le terrain devant abriter ce projet pourtant cédé par l'État était sous le coup d'une expropriation pour cause d'utilité publique. Selon lui, en compensation, la Fécofoot a reçu de l'État un autre terrain situé à côté de la Patte-d'oie.

Jean-Michel Mbono a révélé que la Fifa, qui maintient son engagement au travers d'un autre projet Goal, exigeait pour mener à bien et avec diligence la réalisation de cet ouvrage que la Fécofoot lui donne la preuve qu'elle est le propriétaire irréfutable de ce terrain en brandissant le titre de propriété. «Ce n'est qu'à ce titre, et une fois prouvée la propriété dont se prévaut la Fécofoot que pourraient démarrer les travaux de construction du siège de la Fécofoot que nous appelons de tous nos vœux», a souligné le président de la Fécofoot. Il a par ailleurs salué les performances des clubs congolais engagés en compétitions africaines tout en regrettant l'élimination prématurée des Diables noirs vice-champions du Congo. Les Diables noirs ont été éliminés par Flambeau de l'Est du Burundi. Après avoir courbé l'échine à domicile

0-1, les Jaune-et-Noir se sont contentés d'un match nul lors de la phase retour des préliminaires de la Ligue africaine des champions.



«S'agissant des résultats obtenus lors des préliminaires, autant je ne me montrais pas comblé puisque l'un de mes protégés, en l'occurrence Diables noirs, avait été débarqué, autant je me satisfais de ce que les clubs congolais se mettent petit à petit au goût du jour des compétitions continentales», a-t-il exprimé avant de poursuivre: «Qui eût parié que l'AC Léopards, tenu en échec dans ses propres installations et mené largement à l'extérieur, arracherait une qualification dans ces conditions? Que dire du FC Kondzo, en dépit de sa posture de petit poucet, qui n'a pas manqué de barrer la voie à l'ogre camerounais? Le Cara, habitué des joutes continentales, n'a pas raté son retour; après une longue éclipse dans ces compétitions.»

Jean-Michel Mbono s'est félicité non seulement de la décision de l'État de soutenir la Fécofoot par le financement des équipes qui participent au championnat national élite 1, mais aussi de la détermination du public à renouer avec le chemin des stades.

James-Golden Éloué

FOOTBALL

Les joueurs congolais sélectionnés pour le match Congo-Libye

Vingt cinq joueurs ont été retenus par Claude Le Roy pour effectuer le déplacement le 3 mars à Tunis où les Diables rouges affronteront le 5 mars la Libye dans le cadre du match amical comptant pour la journée Fifa.

Cinq joueurs de l'AC Léopards de Dolisie, notamment Gildas Mouyabi, Boris Moubhio, Bissiki Magnokélé, Mianguonima et Moïse Nkounkou; un joueur du Club athlétique renaissance aiglon, Charlevy Mabiala; et un joueur du FC, Kondzo Anaël Bakaki, sont ainsi convoqués. On se demande si Le Roy aura son effectif pour le déplacement de Tunis, quand on sait que l'AC Léopards, le FC Kondzo et le Cara disputent le week-end du 28 février au 2 mars les matchs aller des seizièmes de finale avec des clubs aussi sérieux. L'AC Léopards reçoit le Primeiro d'Agosto d'Angola; le FC Kondzo en découd avec les Nigériens de Bayelsa United; et le Cara affronte l'Étoile sportive de Sahel de la Tunisie. Les matchs retour se joueront les 7, 8 et 9 mars. Le problème a été évoqué. Mais Claude Le Roy veut la présence des joueurs locaux à Tunis parce qu'il entend bâtir son ossature sur les joueurs évoluant au pays sans perdre de vue ceux qui émergent dans les autres championnats européens et africains. Le sélectionneur aurait invité les autorités spor-

tives à créer toutes les conditions pour que ses joueurs reviennent juste après le match. Une affaire à suivre.

Les joueurs convoqués :

- 01 Brice Samba
- 02 Christopher Mafoumbi
- 03 Gildas Mouyabi Kihouoko
- 04 Boris Tilton Moubhio Ngounga
- 05 Igor Nganga
- 06 Arnold Bouka Moutou
- 07 Davy Dimitri Bissiki Magnokélé
- 08 Lépicier Maël
- 09 Christopher Maboulou
- 10 Anaël Fresteddy Bakaki
- 11 Chuldran Djojo Mianguonima
- 12 Justalain Moïse Nkounkou
- 13 Francis Christ Malonga Ntsayi
- 14 Delvin Chanel Ndinga
- 15 Matt Moussilou
- 16 Hardy Alain Samarange Binguila
- 17 Prestone Hermann Lakolo
- 18 Prince Oniangue
- 19 Lys Dyzaïss Mouithys Myckalad
- 20 Férebory Doré
- 21 Jusly Kaya Boukama
- 22 Franci Litsingi
- 23 Charlevy Mabiala
- 24 Fabrice Nguessi Ondama
- 25 Amine Koumba Linganza

J.G.E.

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 32^e journée, 3^e division

Amine Linganzi était titulaire lors de la défaite de Gillingham face à Sheffield United (0-1). Le milieu défensif a été remplacé à la 73^e.

Azerbaïdjan, 22^e journée, 1^{re} division

L'Inter Bakou prend le point du nul à Neftchi (2-2). Alors que l'Inter Bakou menait au score, Bruce Abdoulaye a été sanctionné, à la 72^e, d'un penalty imaginaire. L'Inter Bakou, qui a touché le poteau à la 60^e, peut nourrir quelques regrets car dans le même temps, les trois premiers l'ont emporté à l'extérieur. L'Inter est désormais 5^e, mais reste au contact de Bakou et Neftchi, respectivement 3^e et

4^e avec 39 points. Vainqueur à Rävän (2-0), Qarabag reste à la première place avec 45 points. Pour le deuxième match consécutif, Ulrich Kopolongo n'était pas dans le groupe.

Turquie, 25^e journée, 2^e division

Remplaçant, Lys Mouithys est entré en jeu à la 82^e lors de la victoire d'Ankaraspor chez l'Adana Demirspor (3-2). Le score était acquis lors de son apparition sur le pré. Avec ce succès, Ankaraspor compte désormais 2 points d'avance sur le deuxième, Balikesirspor. Le BB Istanbul est relégué à 5 points.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Centrafrique : les Nations unies vont-elles enfin ouvrir les yeux?

Il est possible, mais pas encore certain, que l'Organisation des Nations unies se décide à adapter les forces militaires qu'elle envoie ici et là dans le vaste monde aux terrains sur lesquels celles-ci doivent manœuvrer et aux peuples qu'il leur faut assister. C'est du moins ce qui ressort des discussions serrées qui se déroulent actuellement sur les bords de l'East River, à New York, à l'occasion du débat sur l'ampleur et la forme que prendra, dans les mois à venir, l'intervention de la communauté internationale en Centrafrique.

Mieux vaut tard que jamais, «last but not least» comme disent les Anglo-Saxons : il se pourrait qu'au final sorte de la confrontation feutrée qui oppose les dirigeants africains aux représentants des grandes puissances et plus encore aux technocrates de la «maison de verre» une série de décisions de bon sens. Au premier rang desquelles figurerait la mise sur pied d'une force militaire composée de

soldats, d'officiers, de logisticiens, de spécialistes du renseignement issus du continent noir, c'est-à-dire ayant des attaches fortes avec la région du monde dans laquelle les uns et les autres seront appelés à intervenir.

Il aura fallu plus de soixante ans et de multiples échecs pour qu'un véritable débat s'instaure sur le sujet au sein de la communauté internationale. Soixante années émaillées de drames plus atroces les uns que les autres durant lesquelles, comme au Rwanda, comme en République démocratique du Congo, comme au Soudan, des sommes gigantesques ont été dépensées en pure perte pour entretenir des forces incapables par nature de s'interposer entre les belligérants. Soixante années pendant lesquelles la bureaucratie onusienne n'aura tenu aucun compte des propositions de bon sens que formulaient les dirigeants africains et qui visaient toutes à envoyer sur le terrain des Casques bleus originaires du continent. Avec

les résultats désastreux que l'on sait et l'incroyable gâchis constaté dans les deux Kivu, où dix-sept mille soldats bien équipés se sont contentés de faire de la figuration tandis que leur état-major faisait continuellement la fête à Kinshasa.

Si les Nations unies se décident à intervenir en Centrafrique, qu'elles donnent donc les moyens nécessaires aux forces militaires qui s'y trouvent actuellement engagées. Et si elles veulent à toute force apparaître sur le devant de la scène mondiale comme de véritables acteurs de la paix, qu'elles fournissent donc des tenues, des armes, des Casques bleus, des moyens mobiles aux soldats de la Misca et de Sangaris; qu'elles apportent simultanément les fonds nécessaires aux unités qui les composent, mais qu'elles s'abstiennent de déployer des unités étrangères au continent qui ignorent tout du terrain sur lequel elles devront intervenir et des populations qu'elles devront proté-

ger. C'est ainsi et ainsi seulement qu'elles contribueront au retour de la paix dans une Afrique centrale que leur incompétence menace de plonger dans le chaos.

De tels propos, dira-t-on, n'ont rien de diplomatique. Certes, mais l'avantage que détiennent les observateurs sur les acteurs de la scène internationale est de pouvoir dire ou écrire ce que les politiques ne peuvent formuler sans courir le risque de provoquer une controverse publique. Le temps est manifestement venu pour la communauté internationale de prendre la pleine mesure de sa responsabilité dans la recherche de la paix en Centrafrique et ailleurs.

Puisse cette simple réflexion l'y aider en disant tout haut ce que nombre de hauts responsables africains pensent, mais s'abstiennent de formuler par crainte du scandale.

Jean-Paul Pigasse